



SÉCURITÉ SOCIALE

Les mutuelles appelées à jouer un rôle accru P.5



ARABIE SAOUDITE

Al-Ahli propose 20 millions d'euros à Man City pour Mahrez P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 JUILLET 2023 // N°600 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

M. ABDELMADJID TEBBOUNE EN VISITE D'ÉTAT À PÉKIN

ALGÉRIE-CHINE : UNE COOPÉRATION SOLIDE, DIVERSIFIÉE ET DURABLE

Lire en page 3



5^e RÉUNION DE COORDINATION ÉCONOMIQUE DE L'UNION AFRICAINE

L'Algérie apprécie les projets « d'intégration continentale » P.4

HUB D'ALGER

L'Algérie affiche ses ambitions P.6

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

5 morts et 188 blessés en 24 heures P.4

UN FLÉAU QUI PREND DE L'AMPLEUR DANS PLUSIEURS PAYS

L'éradication de la corruption peut donner un coup de pouce au développement durable PP.8,9

UNE VAGUE DE CHALEUR S'ÉTEND AU SUD DE L'EUROPE

Températures caniculaires (plus de 40 degrés à l'ombre) dans plusieurs wilayas en Algérie P.2



BACCALURÉAT 2023 : TAUX DE RÉUSSITE NATIONAL DE 50,63%

Les élèves des classes de mathématiques en haut du tableau P.16





RAIL

HORAIRES DES TRAINS SUR LA LIGNE AGHA-AÉROPORT INTERNATIONAL HOUARI-BOUMEDIENE

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) annonce dans un communiqué, les horaires des trains durant la période estivale sur la ligne de la gare d'Agha-Aéroport international Houari-Boumediene, qui circule tous les jours à raison d'une desserte par heure. Selon le programme annoncé, la première desserte se fera au départ de la gare d'Agha vers l'aéroport à 04:40, tandis que la dernière se fera à 21:50. Dans le sens inverse, le premier retour au départ de l'Aéroport international Houari-Boumediene vers la gare d'Agha est prévu à



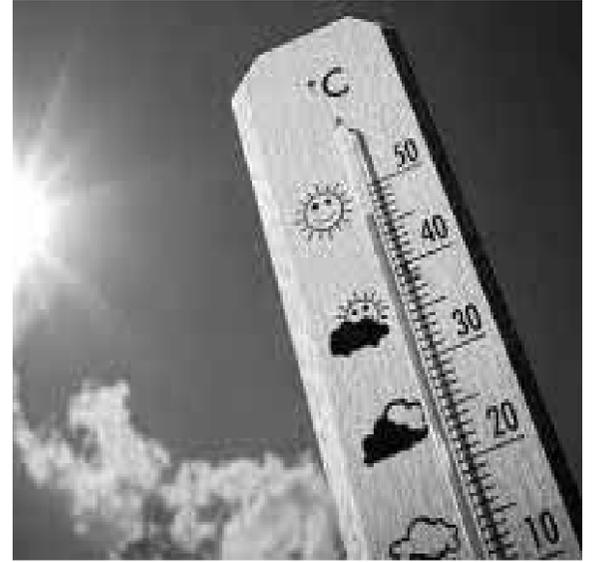
05:20, et le dernier à 22:25, selon le programme en vigueur à compter du 10 juillet. Au passage, le train desservira, 20 minutes durant, les stations d'El Harrach et de Bab Ezzouar, et le billet coûtera 80 DA. La SNTF a,

également, précisé que les passagers peuvent acheter les tickets des trains de longues distances directement à la gare de l'aéroport, et se déplacer « à titre gracieux » jusqu'à la gare d'Agha. Lors de sa

visite de travail et d'inspection à l'Aéroport international Houari-Boumediene, au début du mois, le ministre des Transports, Youcef Cherfa, avait appelé à une meilleure promotion de la ligne ferroviaire de la gare de l'aéroport.

TEMPÉRATURES CANICULAIRES (PLUS DE 40 DEGRÉS À L'OMBRE) DANS PLUSIEURS WILAYAS

Des températures caniculaires pouvant atteindre 47 degrés toucheront aujourd'hui plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). La vague de chaleur affectera les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara, Relizane, Chlef et Ain Defla avec des températures maximales oscillant entre 43 et 45 degrés et pouvant atteindre localement les 46/47 degrés, précise la même source, relevant que les températures minimales prévues seront entre 27 et 34 degrés. Concernant les wilayas de Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, M'sila, Mila, Constantine et Guelma, les températures maximales prévues seront entre 43 et 45 degrés, alors que les températures minimales



seront entre 28 et 34 degrés. Cette vague de chaleur concernera aussi les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf où les températures maximales oscilleront entre 38 et 40 degrés, pouvant atteindre localement les 43-45 degrés, alors que les températures minimales prévues seront

entre 26 et 32 degrés. Alger, Blida et Boumerdes sont également concernées par ce bulletin, avec des températures maximales qui varieront entre 40 et 42 degrés, pouvant atteindre localement les 43/45 degrés, et des températures minimales entre 26 et 32 degrés durant la validité du BMS.

UNE VAGUE DE CHALEUR S'ÉTEND AU SUD DE L'EUROPE

L'ITALIE ÉMET DES ALERTES ROUGES DANS SEIZE VILLES

Les météorologues ont averti que les températures atteindront des records dans le sud de l'Europe dans les prochains jours. Et l'Italie a émis des alertes rouges dans seize villes. « Nous devons nous préparer à une violente tempête de chaleur qui, jour après jour, couvrira tout le pays », a averti le service météorologique italien, rapportent des médias européens. Le ministre italien de la

Santé, Orazio Schillaci, a déclaré que les gens devaient faire attention en visitant les célèbres ruines de Rome. Outre la capitale italienne, des alertes sanitaires étaient en place depuis la ville centrale de Florence jusqu'à Palerme en Sicile et Bari dans le sud-est de la péninsule, tandis que les températures ont également commencé à grimper plus au nord. La Grèce a fermé l'ancienne Acropole pendant la partie la plus chaude de la journée vendredi pour protéger les touristes. En Espagne, la canicule s'intensifiera à partir de ce lundi, avec des températures atteignant 44 C (111,2 F) dans la vallée du Guadalquivir près de Séville, dans le sud du pays, ont prédit les prévisionnistes qui ont également mis en garde contre le risque d'incendies de forêt. Pendant ce temps, sur l'île espagnole de La Palma aux Canaries, au moins 4 000 personnes ont dû être évacuées alors qu'un incendie de forêt échappait à tout contrôle à la suite d'une vague de chaleur, ont annoncé les autorités.

LE SÉNÉGAL ÉMET UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE UN AVOCAT FRANÇAIS

La justice sénégalaise a lancé un mandat d'arrêt international contre Juan Branco, avocat français de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko, pour des « crimes et délits » en lien avec les troubles survenus début juin au Sénégal. « Après avoir reçu la compilation des déclarations, écrits et posts de l'avocat, il a été relevé des éléments qui, manifestement, sont de nature à engager sa responsabilité pénale », affirme un communiqué du parquet transmis vendredi à l'AFP, annonçant

« l'ouverture d'une information judiciaire ». En outre, « un mandat d'arrêt a été requis à son encontre », ajoute le texte, selon BFMTV. Juan Branco avait annoncé le 22 juin avoir déposé une plainte en France et une demande d'enquête à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye contre le président sénégalais Macky Sall pour « crimes contre l'humanité », après les pires troubles qu'il a connus début juin le Sénégal depuis des années. Ces procédures pour « crimes contre l'hu-

manité » visent également le ministre de l'Intérieur sénégalais Antoine Felix Abdoulaye Diome, le général Moussa Fall, commandant de la gendarmerie sénégalaise, ainsi qu'une centaine « d'autres individus », et concernent la période allant « de mars 2021 à juin 2023 ». Cette action auprès des justices internationale et française avait été qualifiée de « puérole et ridicule » par la ministre sénégalaise des Affaires étrangères sénégalaise, Aïssata Tall Sall.

TRANSPORT AÉRIEN

LES COÛTS DU FUEL SONT PLUS ABORDABLES EN AFRIQUE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE SECTEUR

En Afrique, les prix du carburant pour avion affichent une moyenne en baisse, en comparaison avec d'autres régions du monde. Il n'est, cependant, pas certain que cette embellie contribue directement à une plus grande dynamique du secteur. Des opportunités de croissance existent pourtant. Les prix du Jet A1 sont désormais plus abordables en Afrique, selon des données fournies par un site internet spécialisé et consulté le 14 juillet par l'Agence Ecofin. Sur la plateforme concernée, les prix de ce produit utilisé comme carburant pour les avions sont majoritairement à 1,99 \$ le gallon dans les

principaux pays africains, qui sont également des marchés clés pour le transport aérien du continent. Cette information est une évolution par rapport aux déclarations faites lors de la rencontre des membres de l'Association du transport aérien international (IATA) qui s'est tenue les 20 et 21 juin derniers en Ethiopie. Au cours de celle-ci, il a été évoqué que l'Afrique est le continent où le coût du carburant pour les avions continue d'être le plus élevé, avec un écart de près de 20% par rapport aux pays de l'Amérique du Nord. La présentation rappelle cependant que l'information se base

sur une enquête menée en juin 2021 auprès de plusieurs aéroports, dont 33 en Afrique.

La période était effectivement marquée par des coûts élevés du prix du baril de pétrole, ainsi que des défis d'approvisionnement post-Covid, ce qui pourrait expliquer les coûts plus élevés de ce produit dans les pays africains. Les prix actuels suggèrent que la situation se détend et qu'il serait désormais plus économique pour une compagnie comme Delta Airlines de se fournir en carburant à Accra ou Lagos, plutôt qu'à New York ou Washington DC.

L'EXPRESS Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
**S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

M. ABDELMADJID TEBBOUNE EN VISITE D'ÉTAT À PÉKIN

Algérie-Chine : une coopération solide, diversifiée et durable

Les deux pays œuvrent actuellement au renforcement de leur partenariat dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, particulièrement l'énergie solaire photovoltaïque, l'hydrogène...

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé hier une visite d'Etat en Chine, à l'invitation de son homologue chinois, M. Xi Jinping, dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales et du renforcement du partenariat stratégique entre les deux pays amis. Tebboune est arrivé à Pékin en provenance de Doha où il avait effectué une visite de travail de deux jours. Alger entretient des relations économiques solides avec Pékin.

L'empire du Milieu a détrôné en 2014 la France en tant que premier fournisseur de l'Algérie. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint environ 7,3 milliards de dollars en 2021. Dans une démarche de raffermissement des relations bilatérales, les deux pays ont signé, en novembre dernier, le deuxième



me Plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026, qui tend à poursuivre l'intensification des contacts et de la coopération entre l'Algérie et la Chine dans tous les domaines, dont l'économie, le commerce, l'énergie, l'agriculture, les sciences et technologies, l'espace, la santé et la culture, outre le renforcement de l'harmonisation des stratégies de développement entre

les deux pays. En vue de consolider la coopération parlementaire entre les deux pays, il a été procédé, en novembre 2022, à l'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine, dans l'objectif de se mettre au diapason de l'évolution constatée dans les relations bilatérales et qui s'est concrétisée par l'intensification de l'échange de visites de haut niveau et le renforcement de

la concertation autour de plusieurs questions régionales et internationales. Les deux parties œuvrent actuellement au renforcement de leur partenariat dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, particulièrement l'énergie solaire photovoltaïque, l'hydrogène, l'énergie éolienne et la géothermie, ainsi que le domaine de la fabrication des équipements et de l'exploitation des ressources minérales utilisées dans l'industrie des énergies renouvelables. Partant de l'attachement des deux Etats au principe de respect et aux intérêts mutuels, les deux pays ambitionnent de promouvoir leur partenariat stratégique global à des niveaux supérieurs et d'ouvrir de plus larges horizons au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples.

Youcef S.

FARID BOURENNANI, EXPERT FINANCIER, À L'EXPRESS

« La Chine a beaucoup aidé au développement de l'Algérie »

Dans cet entretien, le spécialiste en finances aborde l'état des échanges économiques entre les deux pays, les conditions d'admission de l'Algérie aux BRICS et plaide pour l'amélioration du climat des affaires pour drainer les investissements chinois en Algérie.

Entretien réalisé par Khaled Remouche

L'Express : Quelle est l'importance de la présence chinoise en Algérie ?

Farid Bourennani : Toutes les grandes réalisations depuis 1998 : logements, infrastructures, ont été l'œuvre en grande partie de sociétés chinoises : logements, autoroute est-ouest, autres grandes infrastructures, et dans une moindre mesure par les sociétés turques. Ce qui a constitué un grand pas dans la modernisation du pays.

La Chine a beaucoup aidé dans le développement de l'Algérie. L'avancée dans ce partenariat algéro-chinois est cependant d'instaurer les transactions en yuans, de disposer de lignes de crédit en yuans (ndlr crédits concessionnels) pour financer des grands projets d'infrastructures ou des projets d'investissement comme par exemple pour la réalisation du Grand Port de Hamdania.

Ce qui aura pour avantage de ne pas financer certaines

grandes infrastructures ou projets d'investissement par les fonds publics. L'Algérie est également l'un des axes stratégiques de développement de l'influence chinoise en Afrique. Cela concerne tous les pays du Maghreb qui sont de ce fait éligibles à l'aide de développement chinois.

Quelle est votre appréciation sur les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Chine ?

La Chine est le premier exportateur ou fournisseur de marchandises vers l'Algérie. Elle a supplanté la France et d'autres pays européens.

La balance commerciale bilatérale est déséquilibrée. Elle est en faveur de la Chine. Compte tenu de nos capacités d'exportation, il est difficile d'équilibrer ces échanges commerciaux tant le déficit commercial enregistré est très important.

Qu'en est-il de l'investissement chinois en Algérie ?

A mon avis, notre pays n'enregistre pas quasiment d'investissements chinois en Algérie (ndlr hors hydrocarbures). Il y a eu des réalisations par les sociétés chinoises mais pas d'investissement chinois. Jusqu'à présent, nous avons des intentions d'investissement chinois concernant, par exemple, le port de Hamdania, le projet intégré de phosphate de Tébessa et le projet de développement des gisements de minerai de Gara Djebilet. Jusqu'ici, il n'y a pas eu, en un

mot, en Algérie d'investissement direct chinois. J'imagine qu'ils attendent une démarche claire de l'Algérie en matière d'investissement.

Ils attendent que l'Algérie complète des éléments indispensables à l'investissement direct étranger. C'est peut-être une politique de convertibilité du dinar. Depuis 1998, il n'y a pas eu donc de réalisations opérationnelles en matière d'investissement chinois en Algérie. Le Maroc a obtenu à l'opposé des investissements chinois à travers notamment l'installation d'une zone franche à Tanger.

La Chine peut-elle aider l'Algérie à intégrer les BRICS ?

La Chine et la Russie sont les sponsors de l'intégration de l'Algérie aux BRICS. Ces deux pays sont susceptibles de contribuer largement à l'intégration de l'Algérie aux BRICS. Mais attention, ces pays ne peuvent pousser, à mon avis, à

cette intégration si l'Algérie ne remplit pas les conditions d'adhésion à ce groupe de pays émergents.

Il n'est pas dans l'intérêt de ces pays d'admettre un pays qui ne répond pas aux critères d'admission aux BRICS.

Je pense qu'il s'agit du PIB, du PIB par habitant, du niveau de diversification de l'économie, de la solidité de la monnaie, de la convertibilité du dinar.

Quelles sont les perspectives en matière d'échanges économiques entre les deux pays ?

Comme je l'ai dit précédemment, il convient d'instaurer le yuan comme monnaie d'échange entre les deux pays. En particulier, la Banque centrale doit acheter les yuans pour les mettre à la disposition des opérateurs algériens qui importent des produits ou services de Chine. Les transactions commerciales entre les deux pays doivent se faire en yuans.

K.R.

DES RELATIONS QUI REMONTENT LOIN DANS L'HISTOIRE

La profonde et solide amitié qui lie l'Algérie et la Chine remonte à décembre 1958. Faisant partie des tout premiers pays à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), né officiellement en septembre 1958, la Chine a toujours été considérée par l'Algérie comme un pays ami et frère. En 1971, l'Algérie a joué un rôle important dans l'admission de la Chine à l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce qui a fait dire à Mao Tsé-toung : « Ce sont les amis africains qui nous ont portés dans l'ONU ! ». Inaugurées par la coopération médicale qui date de 1963 qui a vu l'arrivée à Alger de la première équipe médicale chinoise, les solides relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine sont marquées par la signature de différents accords de coopération et de mémorandums d'entente portant sur les domaines de l'économie, de la santé, de l'énergie, de l'agriculture, de l'espace et de la culture. L'accord de partenariat stratégique global d'une durée de cinq ans signé en 2014 entre Alger et Pékin, le premier du genre à être conclu par la Chine avec un pays de la Ligue arabe, indique à lui seul la volonté des deux pays d'approfondir leur partenariat et de le hisser aux plus hauts niveaux. Cet accord de coopération stratégique globale reconduit pour un deuxième quinquennat en 2022 ouvre aux deux pays de nouveaux horizons prometteurs. D'ailleurs, depuis 2013, la Chine est devenue le premier fournisseur de l'Algérie dans les échanges commerciaux, supplantant par là la France qui était jusque-là le premier fournisseur traditionnel de l'Algérie. Même si l'Algérie a l'habitude de diversifier ses partenaires commerciaux, qui tire son origine de sa politique du non-alignement, les échanges commerciaux avec la Chine sont appelés à se multiplier et à augmenter exponentiellement ! L'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise de la « Nouvelle route de la soie » et les plans exécutifs consensuels établis à ce sujet plaident pour cette multiplication et cette augmentation exponentielle des échanges entre les deux pays dans les prochaines années. La visite d'Etat qu'effectue depuis lundi le président Tebboune en Chine, à l'invitation de son homologue chinois, M. Xi Jinping, contribuera certainement à consolider et à accroître le niveau des relations bilatérales, qui est déjà haut, entre les deux pays. En plus de questions d'intérêt commun, il sera aussi certainement question au cours de cette visite de l'adhésion de l'Algérie au groupe des BRICS. La Chine, pour rappel, s'est montrée déjà favorable à cette adhésion que l'Algérie estime comme un projet géostratégique.

Boualem B.

Repères

La Chine a exporté en 2020 pour près de 6 milliards de dollars vers l'Algérie. Elle était classée premier fournisseur de l'Algérie devant la France et l'Italie. Sa part dans les importations algériennes était de 16,81%. Elle a importé d'Algérie pour 1,1 milliard de dollars, soit un déficit de la balance commerciale bilatérale de 4 milliards de dollars. Elle était classée cinquième client de

l'Algérie. Entre 2010 et 2020, la Chine a exporté pour 76 milliards de dollars. L'importance du partenariat algéro-chinois se situe dans l'implication de sociétés chinoises dans le mégaprojet de développement des mines de phosphate de Tébessa et leur transformation en engrais d'un coût de 7 milliards de dollars, dans le développement des mines de fer de Gara Djebilet et

dans le projet de complexe sidérurgique de Béchar. Le 19 juillet 2022, Sonatrach et la compagnie chinoise Sinopec ont signé un contrat de partenariat prévoyant le développement du gisement pétrolier de Zarzaitine dans le bassin d'Illizi, visant la récupération de 95 millions de tonnes de pétrole brut. Le montant de l'investissement est estimé à 490 millions de dollars.

K. R.

CAMPS D'ÉTÉ DU MJS

SONATRACH PREND EN CHARGE LE TRANSPORT DE 900 ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Le groupe Sonatrach, par le biais de sa filiale Tassili Airlines, prend en charge le transport de 900 enfants de la communauté algérienne à l'étranger vers les camps d'été relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), en vue de renforcer leurs liens avec la mère patrie, a indiqué un communiqué de la compagnie pétrolière. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec la Grande Mosquée de Paris, a débuté dimanche et se poursuivra jusqu'au 18 août 2023. « C'est l'occasion pour les enfants de la communauté algérienne à l'étranger de renforcer leurs liens avec leur mère patrie et de mieux connaître l'histoire et la culture de leur pays », a précisé le communiqué.

Le groupe Sonatrach prend en charge le transport aérien de 900 enfants de la communauté algérienne établie en France, accompagnés par 73 encadreurs, a ajouté la même source, précisant que « toutes les conditions logistiques ont été mises en place pour accueillir ces enfants par vagues successives ». Et d'expliquer que cette initiative visait à « renforcer les liens d'appartenance à la mère-patrie ». Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a accueilli, dimanche à l'Aéroport Aboubakr-Belkaïd de Chlef, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, du wali de Chlef, Moulati Attallah, et du représentant de Sonatrach, Hamouche Abdelghani, le premier groupe d'enfants de la diaspora algérienne venus passer leurs vacances dans les camps d'été de cette wilaya. Les enfants de la diaspora algérienne seront transportés par Tassili Airlines vers trois aéroports, à savoir l'Aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, l'Aéroport Ahmed-Ben Bella d'Oran et l'Aéroport Aboubakr-Belkaïd de Chlef, avant de rejoindre les centres d'accueil et les camps d'été relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports. **Y. B.**

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Une formation au profit des stagiaires de pays africains et arabes

La partie pratique d'une session de formation sur la lutte contre les feux de forêt a été lancée, récemment à Bouira, au profit de stagiaires de pays arabes et africains, ont indiqué les services de la Protection civile de Bouira. Le volet pratique de la session, lancée la semaine dernière par la Direction générale de la Protection civile en coordination avec l'Organisation internationale de protection civile, se déroule à la forêt de Tikboucht, commune de Haizer, selon la même source. Les participants à cette session ont été répartis en deux groupes dont le premier qui se compose de stagiaires de pays africains a déjà entamé la formation, tandis que le deuxième groupe composé de stagiaires de pays arabes en bénéficiera à

partir de demain. Le volet pratique consiste en exercices sur le terrain et des manœuvres sur le commandement et la gestion des opérations de lutte contre les incendies de forêt. Selon ses organisateurs, cette session de formation vise à encadrer des officiers aptes à diriger les équipes d'intervention lors du processus d'extinction des incendies de forêt, où l'utilisation optimale des moyens de terrain mobilisés ainsi que des moyens aériens est permise, tout en respectant les règles de la sûreté et de la sécurité. A noter que ce volet pratique intervient suite à l'achèvement du volet théorique, organisé au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile à Dar El Beïda (Alger). **R. N.**

5^E RÉUNION DE COORDINATION ÉCONOMIQUE DE L'UNION AFRICAINE

L'Algérie apprécie les projets « d'intégration continentale »

En marge de sa participation aux travaux de cette réunion de coordination, Merad a eu des entretiens avec le président de la République du Kenya, William Ruto, Moses Wetangula, la présidente de l'Assemblée nationale du Kenya, Amina Mohamed, secrétaire général adjoint des Nations unies et président du Groupe des Nations unies pour le développement durable....

En sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est arrivé, dimanche dernier, à Nairobi (Kenya) pour prendre part aux travaux de la 5^e réunion semestrielle de coordination économique de l'Union africaine (UA), selon un communiqué du ministère. La même source précise, par ailleurs, que Brahim Merad a été accueilli à son arrivée à Nairobi par son homologue du Kenya et les représentants de la coordination de l'UA. Le ministre de l'Intérieur a salué, hier, à Nairobi, les résultats obtenus par les pays africains dans le cadre de l'incarnation des objectifs de l'Agenda 2063, en particulier l'activation de la Zone de libre-échange conti-



mentale africaine, dont l'Algérie a été l'un des premiers signataires de sa loi constitutive. Dans son intervention, lors de la cinquième réunion semestrielle de coordination entre l'Union africaine, les groupes économiques régionaux et les mécanismes régionaux, Merad a apprécié les réalisations multidimensionnelles du continent africain, notamment les progrès réalisés dans les projets d'intégration continentale dans les domaines du commerce et de l'économie. Parmi ces progrès, selon Merad, « la conversion de l'Agence de coopération du NEPAD en une agence de développement entre l'Union africaine et le Nouveau partenariat du développement de l'Afrique ». D'autre

part, le ministre de l'Intérieur a souligné « le rôle pivot du Nouveau partenariat du développement de l'Afrique, couvrant 55 États membres de la l'Union africaine » qui reflète, dit-il, « la conviction commune du rôle clé de cette agence dans l'accélération de l'intégration économique et de la croissance sur notre continent ». Merad n'a pas manqué cette occasion pour saluer également les efforts de l'Algérie pour « incarner et lancer de grands projets structurants à forte dimension d'intégration, tels que la ligne gazière transsaharienne entre l'Algérie et le Nigeria et la route transsaharienne Alger-Lagos ». La participation de l'Algérie à cette réunion intervient en sa qua-

lité d'actuel chef de la « capacité maghrébine de la Force africaine en attente » du Système africain pour la paix et la sécurité. En marge de sa participation aux travaux de cette réunion de coordination, Merad a eu des entretiens avec le président de la République du Kenya, William Ruto, Moses Wetangula, la présidente de l'Assemblée nationale du Kenya, Amina Mohamed, secrétaire général adjoint des Nations unies et président du Groupe des Nations unies pour le développement durable et Mohamed Al-Munfi, président du Conseil présidentiel libyen, ainsi que Mohamedou Issoufou, ancien président de la République du Niger. **Y. B.**

Lutte contre la corruption : une stratégie qui repose sur une « approche participative »

La présidente de la Haute autorité de la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, Salima Mesrati,

affirme l'adoption d'une stratégie nationale globale basée sur une approche participative qui inclut toutes les activités de la société civile pour une période de 5 ans.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne, Mme Mesrati a noté que plus de 113 institutions ont été invitées à participer à la préparation du projet de stratégie, avant de rédiger le projet définitif. Elle a expliqué que « cette stratégie était basée sur 5 principes qui comprennent 17 objectifs et 60 mesures relatifs à l'amélioration de la transparence et de la moralité de la vie publique ». La cheffe de l'Autorité a souligné que « les fondements sur lesquels cette stratégie a été préparée sont de commencer à diagnostiquer la réalité de

la corruption en Algérie sur la base d'études et de statistiques des autorités judiciaires à travers des questionnaires. Elle a été envoyée aux administrations publiques pour parler de la corruption dans les secteurs ministériels ». Dans le même contexte, Mme Mesrati a indiqué que dans les prochains jours, des représentants des secteurs seront nommés au Comité national de suivi et de mise en œuvre, d'où des sous-comités émergeront de ce comité pour « superviser la mise en œuvre d'un ensemble de buts ». Elle a souligné que « l'Algérie continue de mettre en œuvre ses obligations internationale, régionale et arabe en matière de lutte contre la corruption car elle a ratifié un certain nombre d'accords ». **R.N.**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : 5 MORTS ET 188 BLESSÉS EN 24 HEURES

Cinq personnes ont trouvé la mort et 188 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ouargla où trois personnes sont mortes et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger sur la route de l'aéroport dans la commune de Hassi-Messoud. **R.N.**

NOUREDDINE BENBRAHAM, PRÉSIDENT DE L'ONSC :

La société civile «doit s'adapter aux transformations sociétales»

Le président de l'ONSC a évoqué "le développement d'une plateforme numérique qui représente un mécanisme interactif permettant de prendre en charge les préoccupations des citoyens", et appelé toutes les associations actives au niveau de la wilaya d'Annaba à interagir avec cette plateforme qui assure la transparence et l'efficacité de la performance.

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, indique que la société civile se trouve à l'orée d'une étape de transformation qui requiert efficacité, initiative et créativité dans l'action. M. Benbrahim, qui présidait au siège de la wilaya d'Annaba l'ouverture du Forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, en présence des autorités civiles et militaires et des représentants de la société civile, a souligné que les "défis à risques multiples" auxquels la société est confrontée, aujourd'hui, exigent que la société civile soit prête à y faire face, à contribuer à la protection de la société et à accompagner les citoyens. Le président de l'ONSC a évoqué "le développement d'une plateforme numérique qui représente un mécanisme interactif permettant de prendre en charge les préoccupations des citoyens", et appelé toutes les associations actives au niveau de la wilaya d'Annaba à interagir avec cette plateforme qui assure la transparence et l'efficacité de la performance. Le même responsable a annoncé, à cette occasion, le lancement, novembre prochain, du premier centre de développement des compétences en management de projet au profit de la société civile. A l'instar d'Annaba, d'autres wilayas ont accueilli des forums de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local. A Mila, Abdelfettah Kaddour, membre de l'Observatoire national de la société civile, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, "la force de la société civile en tant que partenaire pour un dialogue constructif et en tant que force de propositions pour la conduite des affaires publiques". Selon M. Kaddour, la programmation de telles rencontres témoigne de la consolidation de la démocratie participative fondée sur le dialogue, la concertation et l'écoute des préoccupations, pour aboutir à des solutions appropriées. Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, Akram Zaïdi, membre de l'Observatoire national de la société civile, a abordé, au cours d'un exposé, la méthodologie et la composition du Forum de wilaya de la société civile qui constitue, a-t-il souligné, "une formule de représentativité locale". M. Zaïdi a souligné, dans ce contexte, que ce forum est



"un trait d'union entre l'Observatoire, les autorités locales et les acteurs de la société civile". A Médéa, les participants à un forum similaire ont fortement souligné "la nécessité d'impliquer la société civile dans la dynamique socio-économique locale, à travers sa contribution au processus d'élaboration et d'intégration des plans de développement locaux". Les représentants de la société civile qui ont participé à ce forum, organisé en coordination avec les autorités de la wilaya, ont insisté sur "l'importance d'organiser, d'accompagner et de soutenir les différentes composantes de la société civile afin qu'elles puissent participer à la prise en charge des préoccupations des citoyens". A Ain Temouchent, Ouar Maradji, représentant de l'Observatoire national de la société civile, a indiqué que des efforts sont déployés pour faire de la société civile un partenaire efficace des pouvoirs publics, dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. L'enjeu est également, a-t-il ajouté, de "faire face aux défis auxquels notre pays est confronté, par la concertation et la participation à la gestion des affaires publiques, notamment au niveau local, dans le cadre du concept de démocratie participative" qui reste, a-t-il dit, "l'un des piliers de la construction de la nouvelle Algérie". Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya d'Ain Temouchent, Fouad Aïssi, a déclaré que la société civile, qui représente "une base consciente de la

réalité du terrain, permet une communication en vue de l'élaboration d'une feuille de route à même de prendre en charge les besoins du développement local, en fonction des priorités et des moyens disponibles". M. Aïssi a affirmé que les portes des autorités locales sont "ouvertes aux différentes associations et représentants de la société civile dans le cadre d'un dialogue et d'une consultation continue, en consacrant les mécanismes de la démocratie

participative à laquelle l'Etat prête une attention particulière". Organisée à la maison de la culture Aïssa-Messaoudi d'Ain Temouchent, le forum a réuni des représentants de plus de 200 associations locales, venus de différentes communes de la wilaya. La méthodologie de constitution du forum de wilaya de la société civile a été présentée comme un espace permanent d'enregistrement via la plateforme numérique créée à cette fin. R.N.

ANNÉE PÉDAGOGIQUE DE LA PÊCHE : SORTIE DE PLUS DE 4 600 PROFESSIONNELS DE LA MER

L'année pédagogique 2022-2023 des écoles et établissements de formation placés sous la tutelle du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a été clôturée dimanche à l'Institut national supérieur de pêche et de l'aquaculture (INSPA) d'Alger par la sortie de 4663 professionnels de la mer dans différentes disciplines. Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a souligné, lors de la cérémonie tenue à l'occasion, en présence du ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, que "les campagnes de sensibilisation qui ont précédé le lancement de l'année pédagogique des établissements de la pêche ont proposé également des formations à la carte pour 3429 stagiaires, dont 2092 dans la spécialité de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, 260 dans la radiotéléphonie maritime et 75 dans la réparation et la réhabilitation des navires". Il a ajouté que 1435 détenus ont été formés en aquaculture intégrée à l'agriculture et le tissage des filets de pêche, dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la Justice, au titre des efforts de facilitation de leur réinsertion après avoir purgé leur peine, outre 401 stagiaires bénéficiaires de formation qualifiante. Il a, à la même occasion, salué les efforts consentis par les enseignants des établissements de formation du secteur à l'échelle nationale. Relevant que la modernisation de la formation dans les métiers de la pêche et des productions halieutiques constitue un chapitre très important pour son département, le ministre a mis en avant le travail effectué avec le département de la Formation et de l'Enseignement professionnels, soldé par l'actualisation des listes de formation dans les spécialités de la pêche et l'intégration d'autres nouvelles telle que l'exploitation et la transformation du corail rouge ainsi que la plomberie marine.

APS

Sécurité sociale : les mutuelles appelées à jouer un rôle accru

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a effectué, il y a quelques jours, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Mostaganem, à l'occasion de l'ouverture de l'université d'été pour l'année 2023 sous le thème «Les contrats d'activité et de l'efficacité comme outil d'activation du plan de travail du malade». Par la suite, le ministre a inauguré le centre de repos et de loisirs de la mutuelle de l'industrie pétrolière dans le complexe touristique «Les Sablettes», dans la commune de Mazaghran, soulignant «la nécessité de renforcer les outils complémentaires de sécurité sociale et d'élargir la base des acteurs des coopératives sociales». Ajoutant que «la valeur fondamentale des mutuelles est la couverture complémentaire de la sécurité sociale pour l'accompagnement citoyen et social et sanitaire de la classe ouvrière». «À travers les avantages facultatifs et complémentaires accordés par la mutuelle aux adhérents, la

contribution au renforcement du système national de couverture sociale ainsi qu'à la réalisation d'un certain nombre d'équipements faisant partie des activités sociales et récréatives qui profitent aux personnes concernées», a-t-il poursuivi. Après avoir fait l'éloge de la mutuelle de l'industrie pétrolière qui regroupe 250 000 salariés, le premier responsable du secteur a déclaré que «les 29 mutuelles sociales comptabilisées en Algérie, regroupant 1,5 million de salariés de divers secteurs, doivent suivre cette tendance visant à élargir la base des acteurs et contributeurs au processus de garantie complémentaire social». Toujours à Mostaganem, Bentaleb a supervisé les deux agences étatiques de la Caisse de sécurité sociale pour les salariés (CASNOS) et la (CNAS) où il s'est dit «satisfait des chiffres fournis par les responsables locaux et insistant sur l'élargissement du processus d'inscription et de collection». Au Théâtre régional, le

ministre a visité une exposition des organes affiliés à son département ministériel. Il a également supervisé la délivrance de certificats à un certain nombre de bénéficiaires du processus d'intégration des titulaires de certificats qui compte environ 5 800 bénéficiaires. Après avoir souligné l'effort fourni par l'Etat pour intégrer plus de 500.000 allocataires, Bentaleb a «appelé au règlement des dossiers qui sont encore bloqués, notamment au niveau des secteurs de l'Intérieur et de l'Education nationale». Lors de la dernière étape de la visite de travail et d'inspection qui l'a conduit à la wilaya de Mostaganem, le ministre du Travail, accompagné du wali Aïssa Boulahia, et du secrétaire général par intérim de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, Hammou Touahria, a mis en service la résidence touristique «Les Sablettes» appartenant à la mutuelle des industries pétrolières.

R.N.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE : FORMATION DE 12 CAPITAINES DE NAVIRE DE PÊCHE HAUTURIÈRE

Près de 12 commandants de navire algériens vont bénéficier, à partir de ce lundi, d'un stage pratique à bord de navires mauritaniens dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de la pêche au large. S'étalant sur une durée de 15 jours, la formation consiste en le perfectionnement de leurs compétences professionnelles en matière de navigation en haute mer, a précisé, ce dimanche, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, lors de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2022-2023 à l'Institut national supérieur de la pêche et d'aquaculture d'Alger (INSPA). **R.E.**

INDUSTRIE VERRIÈRE : LE HOLDING ACS NÉGOCIE UN PARTENARIAT POUR SOVEST

Trois opérateurs économiques, dont un étranger, négocient actuellement un accord de partenariat avec le holding Algeria Chemical Specialities (ACS) pour la relance et le développement de l'industrie du verre au niveau de sa filiale Sovest, à Tébessa. Les trois opérateurs intéressés par ce partenariat ont répondu à un appel à manifestation national et international lancé par ACS en février dernier. Selon Samir Yahiaoui, PDG du holding, les trois entreprises sont spécialisées dans la production du verre et jouissent de capacités à même de pouvoir relancer les activités de production de l'entreprise publique Sovest qui connaît, ces dernières années, beaucoup de difficultés sur le plan financier. Créée en 1995, Sovest qui s'est spécialisée dans la fabrication et la transformation de verre creux s'est retrouvée dans les années 2000 incapable de poursuivre ses activités en raison de l'accumulation des dettes. «Un nouveau plan d'investissement s'avère alors nécessaire pour remettre l'entreprise sur rail et procéder à la maintenance de ses installations, notamment le four qui est unique en son genre à l'échelle nationale». **Y.B.**

INDUSTRIE : LANCEMENT DU PRIX ALGÉRIEN DE LA QUALITÉ

Le ministère de l'Industrie et de l'Industrie pharmaceutique a lancé un concours national visant l'attribution du prix algérien de la qualité, édition 2023, le but étant de récompenser les entreprises et les organismes pour les efforts consentis en faveur de l'amélioration et du développement de la qualité. Selon un communiqué du ministère, «ce concours vise à récompenser les efforts des entreprises et des organismes pour les résultats obtenus dans le domaine de l'amélioration et du développement de la qualité». Le prix algérien de la qualité comporte une récompense financière d'un montant de deux millions de dinars algériens (2.000.000 DA), un trophée honorifique et un diplôme d'honneur. La même source a indiqué dans son communiqué que «la date limite de dépôt des dossiers de participation est fixée au 07 septembre 2023». Il est aussi indiqué que «les institutions et les organismes ayant obtenu le certificat de conformité selon les différents systèmes de gestion et qui sont intéressés par cette annonce doivent retirer le cahier des charges du concours». Le cahier des charges doit être retiré, à l'adresse suivante : Ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Direction de la qualité et de la propriété Industrielle, 5e étage, Immeuble Colisée, 2, rue Ahmed-Bey, El Biar, Alger, est-il conclu dans le communiqué. **R.E.**

Hub d'Alger : l'Algérie affiche ses ambitions

Toutes les procédures douanières et de contrôle de police ainsi que l'enregistrement des bagages se font au niveau de l'aéroport de départ, et les voyageurs pourront récupérer leurs bagages directement au niveau de l'aéroport de leur destination finale.



Le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a procédé au lancement de la seconde phase de la mise en place du Hub d'Alger, avec l'inauguration d'une passerelle de connexion entre le terminal des lignes domestiques et le terminal des vols internationaux de l'aéroport international Houari-Boumediene, facilitant le transit des voyageurs en provenance des villes algériennes vers l'étranger et vice-versa. Le lancement de cette passerelle de connexion «entre dans le cadre de la préparation du Hub d'Alger, afin d'en faire une plaque tournante du transport aérien au niveau du bassin méditerranéen et lui permettant de connecter différents aéroports africains, européens et asiatiques», a déclaré M. Cherfa lors d'un point de presse organisé en marge de

sa visite de travail effectuée à l'aéroport international d'Alger. Le ministre a rappelé que «la première phase de ce projet a été lancée en décembre dernier avec un transit simplifié pour les voyageurs en provenance d'une destination internationale et transitant par l'aéroport d'Alger pour rallier une autre destination à l'international». «Aujourd'hui, il a été question du lancement d'une procédure de transit simplifiée pour les voyageurs qui démarrent d'une ville algérienne sur un vol domestique pour rejoindre une quelconque destination à l'étranger», a expliqué M. Cherfa ajoutant que toutes les procédures douanières et de contrôle de police ainsi que l'enregistrement des bagages se font au niveau de l'aéroport de départ, et que les voyageurs

pourront récupérer leurs bagages directement au niveau de l'aéroport de leur destination finale. Le lancement de ce service «fera gagner du temps au voyageur et lui épargnera de se fatiguer, tout en faisant de l'aéroport international d'Alger un véritable Hub au niveau du continent africain», a souligné le ministre, en signalant que pas moins de 6 capitales africaines sont actuellement desservies (Abidjan, Niamey, Dakar, Bamako, Nouakchott et Ouagadougou), en attendant le lancement de nouvelles lignes africaines. De son côté, le Directeur général de la compagnie Air Algérie, Yacine Benslimane, a indiqué que cette passerelle de connexion «permettra aux passagers qui transiteront par l'aéroport d'Alger d'emprunter un parcours dédié et

sécurisé, leur permettant d'accéder facilement à la salle d'embarquement du terminal international, ou d'effectuer le chemin inverse pour les voyageurs venant de l'étranger et désirant rejoindre l'aéroport d'une ville algérienne». Ce service constitue, selon lui, «une amélioration souhaitée de la qualité des services offerts aux passagers au niveau de l'aéroport d'Alger, que ce soit pour Air Algérie ou pour les autres compagnies aériennes qui ont des accords avec le pavillon national». M. Benslimane a indiqué que «la troisième phase de cette stratégie de la mise en place du Hub d'Alger concernera le transit et la correspondance du fret aérien à partir de l'aéroport d'Alger, sur laquelle Air Algérie est en train de travailler pour le moment». **Y. B.**

L'Afrique, un marché de 1,4 milliard de consommateurs

Un récent rapport, intitulé «Global Africa - Africa in the world and the world in Africa», et publié par la Fondation Mo Ibrahim, met en avant le fait que le potentiel considérable de l'Afrique repose sur son large éventail de ressources, qui vont d'une population jeune, en plein boom, aux abondantes ressources minérales essentielles à une économie globale verte, ainsi que des centaines de millions d'hectares de terres arables et un vaste marché de 1,4 milliard de consommateurs. Avec 1,4 milliard de citoyens, l'Afrique représente 18% de la population mondiale. Soit deux fois plus importante que celle de l'Europe. Et cette population du continent devrait augmenter de 2,2 milliards de personnes d'ici 2100 alors que toutes les autres régions du monde verront leur population décliner. En effet, en 2100, l'Afrique devrait représenter 37,9% de la population mondiale. A cet horizon, la jeunesse africaine représentera près de la moitié de la jeunesse mondiale. D'ici 2050, l'Afrique représentera un quart de la main-d'œuvre mondiale, et plus de 40 % d'ici 2100. Par ailleurs, le rapport précise que l'Afrique représente actuellement moins de 3 % du PIB mondial, mais enregistre des taux de croissance économique très élevés. En sus de ces chiffres l'Afrique a aussi le potentiel de nourrir la planète dans les décennies à venir, étant donné qu'elle abrite 65 % des terres arables non cultivées dans le monde. L'exploit-



tation de ces terres pourrait permettre au continent de nourrir 9 milliards de personnes dans le monde d'ici à 2050, soit bien plus que la population mondiale actuelle. **R. E.**

Des enfants de la communauté algérienne à l'étranger au camp de vacances de Ténès



La politique actuelle est de ne pas marginaliser la communauté algérienne à l'étranger. L'Etat poursuit ses initiatives pour rapprocher les Algériens de l'étranger de leur pays d'origine. L'une des manières poursuivies est d'accueillir dans des camps de vacances les enfants de cette communauté.

Le choix s'est porté en particulier sur les camps situés près des plages de l'ouest du pays. Le premier groupe composé de 171 enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, est arrivé dimanche au camp d'été de la ville de Ténès (Chlef), rapporte l'APS. La cérémonie d'accueil de ce groupe s'est déroulée à l'aéroport Aboubaker-Belkaïd à Chlef, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, du président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali de Chlef, Atallah Moulati. La délégation s'est, ensuite, rendue directement au camp

d'été à Ténès. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Hammad a indiqué que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visait à "établir des passerelles entre les enfants de cette nation", ajoutant que l'opération concerne 900 enfants des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger. "Nous avons accueilli aujourd'hui le premier groupe composé de 171 garçons et filles. D'autres groupes arriveront progressivement dans plusieurs wilayas, pour atteindre un total de 900 enfants", a-t-il poursuivi. De son côté, Mme Krikou a affirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre "du renforcement des liens de solidarité et de fraternité entre les enfants du peuple algérien et de promouvoir la solidarité envers la catégorie des enfants". M. Hidaoui a, quant à lui, estimé que cette initiative vient "souligner les efforts continus du secteur de la jeunesse et des sports pour concrétiser la vision de l'Etat algérien tendant à permettre aux enfants de l'Algérie de visiter leur pays et renforcer les liens de fraternité entre eux". Pour sa part, M. Atallah Moulati a affirmé que ses services ont mobilisé tous les moyens permettant d'assurer le confort des enfants des

membres de la communauté algérienne à l'étranger, notamment au vu des potentialités touristiques et des structures de jeunesse dont dispose la ville côtière de Ténès. Il a évoqué, dans ce sens, le camp d'été de Ténès, qui a été inauguré dimanche par la délégation ministérielle et de wilaya, et qui dispose de toutes les structures nécessaires pour le camping d'été, et dont le coût de réalisation s'élève à près de 260 millions Da. Les membres du premier groupe de la communauté algérienne établie à l'étranger ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions de leur accueil et de

leurs lieux d'hébergement à la ville de Ténès et dans la wilaya de Chlef en général, notamment qu'il s'agit de leur première visite à cette wilaya côtière. La coordinatrice du groupe, Meriem Hamdani, a salué l'accueil réservé aux membres de la communauté algérienne à l'étranger, en sus de l'organisation et de la coordination entre les différents services pour garantir leur confort, soulignant la mise en place d'un programme spécial pour des excursions vers les différents sites touristiques et historiques de la ville. Selon la direction locale de la Jeunesse et des Sports, le programme de camping comprend plusieurs activités culturelles, artistiques, et de divertissement qui permettront aux membres de la communauté de découvrir les différentes coutumes et traditions de Chlef en particulier et de l'Algérie en général. La wilaya de Chlef dispose du deuxième plus long littoral du pays, s'étendant sur 129 km, et de 26 plages autorisées à la baignade, en sus de plusieurs cascades naturelles, de plages rocheuses vierges, et de sites archéologiques et historiques, dont la Casbah de Ténès et le phare de Ténès.

R.S.

BÉCHAR : PROJET DE GRAND TRANSFORMATEUR DESTINÉ AU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE

Un nouveau projet pour renforcer le réseau électrique est en cours de réalisation dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris dimanche des responsables de la Société de transport d'électricité (STE-filiale de Sonelgaz). Un poste de transformation de 440/220/60 Kilos Volts sera réalisé dans l'objectif d'améliorer l'approvisionnement en électricité dans la région et de répondre à l'avenir aux besoins en électricité du futur complexe sidérurgique de Bechar, a expliqué, à l'APS, le responsable local de cette structure, Salah Gasba. "Le projet, devant être achevé en juillet 2026, permettra en plus de l'alimentation en électricité du nouveau lotissement de 11.912 lots sociaux, situé au nord de la commune de Bechar, à satisfaire les besoins en énergie électrique du futur complexe sidérurgique, dont la réalisation est prévue au niveau du nouveau pôle industriel de Toumiat (30 km au Nord de Bechar)", a-t-il précisé. Une superficie de 60 ha a été retenue pour la concrétisation du projet et un investissement de plus de 4 milliards de DA a été déposé par le groupe Sonelgaz, a détaillé le responsable, précisant que 350 postes d'emploi seront créés durant sa phase de réalisation et 50 autres permanent pour son fonctionnement. "La mise en service du poste de transformation le deuxième semestre de l'année 2026, l'offre globale en énergie électrique dans la région sera de l'ordre de 600 Méga Watts", a fait savoir M. Gasba.

APS

USTORAN : 4 900 PLACES PÉDAGOGIQUES POUR LES NOUVEAUX BACHELIERS

L'Université des sciences et de la technologie «Mohamed-Boudiaf» d'Oran (USTO-MB) prévoit 4.900 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2023-2024, a-t-on appris samedi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces places pédagogiques seront consacrées à l'accueil des futurs lauréats du baccalauréat, dont les résultats seront annoncés, incessamment, dans six domaines et six filières nationales assurées par l'USTO-MB, a indiqué à Mâamar Boudiaf, chargé de la communication de cet établissement, en marge de

«Portes ouvertes» organisées par l'université. La même source a ajouté que ces places pédagogiques sont réparties sur les six domaines agréés à l'USTO-MB, à savoir sciences et technologie (ST) avec 2.850 places, sciences de la matière (400), sciences de la nature et de la vie (550), mathématiques et informatique (650), institut des sports et activités physiques (200) et architecture, urbanisme et métiers de la ville (AUMV) avec 250 places. L'USTO-MB assurera pour les nouveaux bacheliers des formations en licence (bac+3), master à cursus intégré de licence

(bac+5), Ingéniorat (bac+5) et architecture (bac+5), a souligné Boudiaf. Des «portes ouvertes» sur l'université USTO-MB, virtuelles et en mode présentiel sont organisées au niveau de l'université, du 15 au 19 juillet en cours, encadrées par des enseignants et des personnels administratifs en vue de conseiller et d'orienter les nouveaux bacheliers. Ceux-ci trouveront aussi toutes les informations nécessaires (circulaire des préinscriptions, calendrier, calcul des moyennes d'accès, dépliants des formations...) sur le site de l'université.

APS

Annaba : 66 enfants de la RASD en camp d'été

Un groupe de 66 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) accompagnés par sept encadreurs séjourne depuis lundi à Annaba dans le cadre du programme de camp de vacance d'été au profit des enfants sahraouis, apprend-on mercredi du directeur du camp du chahid Bous-sena à Ain Achir sur la corniche de la ville d'Annaba où se trouve ce groupe. Abdelmounaïm Henani a également précisé qu'un programme d'animation culturelle, touristique et de

divertissement a été prévu en l'honneur des hôtes de la wilaya avec la mobilisation d'une équipe d'encadreurs du secteur de la jeunesse et des sports pour veiller à mettre en place les meilleures conditions de séjour au sein du centre. Durant leurs vacances de deux semaines, les estivants sahraouis bénéficieront de sorties de baignade sur diverses plages de la wilaya et à la piscine d'El Hadjar ainsi que de visites guidées vers les sites historiques, archéologiques et

touristiques de la Coquette, selon le même cadre. Les hôtes de la ville seront également invités à assister aux matches de finale et de classements du tournoi de football des Jeux sportifs arabes au stade 19 mai 1956 d'Annaba. Ils visiteront également la ville d'El Kala (El Tarf) et la plage Chetaïbi (Annaba), selon la même source. Deux groupes d'enfants de la RASD sont attendus au centre de camping d'Ain Achir durant l'actuelle saison estivale, indique-t-on.

APS



L'éradication de la corruption peut donner u

■ Selon les données des Nations unies, la corruption draine plus de 5% du PIB mondial. Plus de 1.000 milliards de dollars de pots-de-vin sont versés chaque année.



La corruption et ses coûts faramineux entravent le développement durable dans tous les pays, mais de nouveaux efforts font leur chemin. Selon un rapport du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), qui met l'accent sur la nécessité de lutter contre le fléau et donner un coup de pouce bien nécessaire au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

D'après Lachezara Stoeva, présidente du Conseil économique et social des Nations Unies. ECOSOC, « la corruption draine plus de 5% du PIB mondial ». « Sur les quelque 13.000 milliards de dollars de dépenses publiques mondiales, jusqu'à 25% sont perdus à cause de la corruption », ajoute-t-elle. Cela se traduit par au moins 3.000 milliards de dollars de dépenses publiques. La lutte contre la corruption a été au cœur d'une rencontre organisée au mois de mai dernier, sous le thème Libérer le pouvoir de transformation de l'Objectif de développement durable (ODD)

16 : Améliorer la gouvernance et réduire la corruption, la réunion spéciale visait à identifier des solutions concrètes pour promouvoir les pratiques de lutte contre la corruption à tous les niveaux. Les participants ont également réfléchi au rôle des principes pour une gouvernance efficace et ont mis en exergue des instruments tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UN ENJEU CRUCIAL

« Une réponse résolue à la corruption, ancrée dans l'ODD 16, ouvrirait la voie pour rapprocher l'ambition de l'Agenda 2030 de la réalité », a déclaré Mme Stoeva. « Les enjeux n'ont jamais été aussi importants ». En effet, les coûts de la corruption ne sont pas que financiers, a-t-elle expliqué. « La corruption contribue à la perte de ressources naturelles, exacerbe la pauvreté et les inégalités, érode la confiance et la cohésion sociale et sape la stabilité économique et politique », a-t-elle dit. La corruption affecte également de manière disproportionnée les

femmes, les pauvres et les groupes vulnérables, et érode le capital humain, a-t-elle souligné. À mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'urgence d'accélérer la mise en œuvre des 17 ODD n'a jamais été aussi grande, a-t-elle dit, soulignant que « la corruption se dresse sur notre chemin ». « Les progrès sur l'ODD 16 sur la paix, la justice et des institutions fortes peuvent déclencher un cercle vertueux », a-t-elle déclaré, ajoutant que l'objectif est une « exigence indispensable » pour la mise en œuvre efficace de tous les ODD. En retour, les progrès sur les ODD deviennent un facteur favorisant des réponses plus efficaces à la corruption, a-t-elle souligné. Citant des « progrès significatifs » dans l'utilisation des instruments disponibles, la cheffe de l'ECOSOC a déclaré que les pays avaient mis en œuvre une variété de mesures, que la sensibilisation avait été accrue et que de meilleurs cadres législatifs et réglementaires étaient en place.

DES DÉFIS À RELEVER EFFICACEMENT

En outre, les parties prenantes exploi-

tent le potentiel des TIC (technologies de l'information et de la communication) et des données, a-t-elle précisé. Les parlements, les citoyens et la société civile sont engagés dans le suivi des risques de corruption et des réponses anti-corruption, a-t-elle ajouté. Cependant, relever efficacement les défis nécessite des efforts soutenus de lutte contre la corruption et des approches sur mesure qui impliquent de multiples parties prenantes et combinent divers accords, lois et conventions internationaux, a-t-elle déclaré. « Il est essentiel de renforcer le suivi et l'évaluation pour améliorer la lutte contre la corruption, recueillir des preuves de réformes efficaces et rendre compte des progrès réalisés sur l'ODD 16 » est-il précisé.

PLUS DE 1.000 MILLIARDS DE DOLLARS DE POTS-DE-VIN SONT VERSÉS CHAQUE ANNÉE

« La corruption touche tous les pays, riches et pauvres, du Nord et du Sud », selon António Guterres, le secrétaire général des Nations unies

ajoutant qu'« elle » et favorise les crimes d'êtres humains et de drogue ». Le chef ment déploré que la société d'école d'autres services e ge les investisse dépossède les nat sources naturelles aux valeurs de l' Nations Unies. Il a souligné que la au moins à 2.600 m « La fraude fiscal d'argent et autres cites détournent indispensables au durable », a ajouté. D'après les chiffres Nations unies, le tion s'élève au m liards de dollars, s intérieur brut m Banque mondiale, les particuliers ven milliards de dolla chaque année. « engendre la corru l'impunité, qui rom explique le Secrét l'ONU.

CNUCED : L'AFRIQUE POURRAIT GAGNER 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN EN FRAIS DE FLUX FINANCIERS ILLICITES

Chaque année, on milliards de dolla Produit intérieur l'Afrique, quittent forme de fuite ill selon le rapport 20 sur le développem Afrique. « Les flux privent l'Afrique e leurs perspectives, rence et la respon la confiance dans le caines », selon les par ce rapport. Les cites (FFI) sont transfrontaliers d dont la source, le tr tion sont illégaux, intitulé « Lutter co ciers illicites pour durable en Afriq montre que ces so aussi importantes annuelles totales c publique au dévelo à 48 milliards de d tissements étrange fixés à 54 milliard par les pays afric pour la période 20 comprennent la fu pratiques fiscales illicites comme la f des envois commer tes criminelles tel illégaux, la corrup 2000 à 2015, le tot cites qui ont fui l'A 836 milliards de d au stock total de l de l'Afrique, qui s liards de dollars en l'Afrique un « créa », fait valoir le rapp l'exportation de p (40 milliards de do la principale comp illicite de capitaux

ND DE L'AMPLEUR

Un coup de pouce au développement durable

sape l'Etat de droit
es tels que la traite
le trafic d'armes et
f de l'ONU a égale-
la corruption prive
es, d'hôpitaux et
essentiels, découra-
gements étrangers,
ions de leurs res-
, et porte atteinte
'Organisation des

la corruption coûte
milliards de dollars.
e, le blanchiment
flux financiers illi-
des ressources
u développement
le chef de l'ONU.

s avancées par les
coût de la corrup-
oins à 2.600 mil-
oit 5% du produit
mondial. Selon la
les entreprises et
issent plus de 1.000
rs de pots-de-vin
« La corruption
uption et favorise
nge la société » a
étaire général de

AFRIQUE IGNER 89 E DOLLARS FINANT LES ERS

estime que 88,6
rs, soit 3,7 % du
brut (PIB) de
le continent sous
icite de capitaux,
20 de la CNUCED
ent économique en
financiers illicites
t ses habitants de
sapan la transpa-
sabilité et érodant
es institutions afri-
données fournies
flux financiers illi-
des mouvements
'argent et d'actifs
ansfert ou l'utilisa-
selon le rapport
ntre les flux finan-
le développement
e». Le document
rties sont presque
s que les entrées
ombinées de l'aide
ppement, évaluées
dollars, et des inves-
ers directs annuels,
s de dollars, reçus
ains - la moyenne
2013-2015. Ces flux
ite de capitaux, les
et commerciales
acturation erronée
rciaux et les activi-
es que les marchés
tion ou le vol. De
al des capitaux illi-
frrique s'est élevé à
ollars. Par rapport
a dette extérieure
élevait à 770 mil-
n 2018, cela fait de
ancier net du monde
ort. Les FFI liées à
roduits extractifs
llars en 2015) sont
osante de la fuite
hors d'Afrique.

LES FFI SAPENT LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE À RÉALISER LES ODD

Les FFI représentent une ponction majeure sur les capitaux et les revenus en Afrique, sapant la capacité de production et les perspectives de l'Afrique pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), souligne le document. Par exemple, le rapport constate que, dans les pays africains où les FFI sont élevés, les gouvernements dépensent 25% de moins que les pays où les FFI sont faibles pour la santé et 58% de moins pour l'éducation. Comme les femmes et les filles ont souvent un accès plus restreint à la santé et à l'éducation, ce sont elles qui souffrent le plus des effets négatifs des FFI sur le plan budgétaire. L'Afrique ne sera pas en mesure de combler l'important déficit de financement pour réaliser les ODD, estimé à 200 milliards de dollars par an, avec les recettes publiques existantes et l'aide au développement.

Le rapport constate que la lutte contre la fuite des capitaux et les FFI représente une importante source potentielle de capitaux pour financer des investissements indispensables, par exemple dans les infrastructures, l'éducation, la santé et les capacités de production.

Par exemple, en Sierra Leone, qui a l'un des taux de mortalité des moins de cinq ans les plus élevés du continent (105 pour 1.000 naissances vivantes en 2018), la lutte contre la fuite des capitaux et l'investissement d'une part constante des revenus dans la santé publique pourraient permettre de sauver 2.322 enfants supplémentaires sur les 258.000 qui naissent chaque année dans le pays. En Afrique, les FFI proviennent principalement des industries extractives et sont donc associés à de mauvais résultats environnementaux.

Le rapport montre que la lutte contre la fuite illicite des capitaux pourrait générer suffisamment de capitaux d'ici 2030 pour financer près de 50% des 2.400 milliards de dollars dont les pays d'Afrique subsaharienne ont besoin pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets. Les FFI se concentrent sur les produits de base de grande valeur et de faible poids, en particulier l'or.

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Le document de la CNUCED appelle à intensifier les efforts pour promouvoir la coopération internationale et régionale la lutte contre les FFI. Il préconise également le renforcement des bonnes pratiques en matière de restitution des actifs pour favoriser le développement durable et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport souligne d'autre part l'importance de collecter des données commerciales plus nombreuses et de meilleure qualité pour détecter les risques liés aux FFI, accroître la transparence dans les industries extractives et le recouvrement des impôts. La perte de recettes fiscales au profit des FFI est particulièrement coûteuse pour l'Afrique, où les investissements et les dépenses publiques pour les ODD font le plus défaut. En 2014, on estime que l'Afrique a perdu 9,6 mil-

liards de dollars au profit des paradis fiscaux, soit 2,5% du total des recettes fiscales.

En raison de l'absence de règles nationales sur les prix de transfert dans la plupart des pays africains, les autorités judiciaires locales ne disposent pas des outils nécessaires pour lutter contre la fraude fiscale des entreprises multinationales. Mais les FFI ne sont pas seulement une préoccupation nationale en Afrique. Il faut dire que les flux financiers illicites ont un caractère multidimensionnel et transnational. Comme le concept de migration, ils ont des pays d'origine et de destination, et il existe plusieurs lieux de transit.

L'ensemble du processus d'atténuation des flux financiers illicites recoupe donc plusieurs juridictions ». Les solutions au problème doivent passer par une coopération fiscale internationale et des mesures de lutte contre la corruption. La communauté internationale devrait consacrer davantage de ressources à la lutte contre les FFI, notamment en renforçant les capacités des autorités fiscales et douanières des pays en développement, conclut le rapport.

SOUTENIR L'INTÉGRITÉ DES AFFAIRES ET EFFORTS D'ANTI-CORRUPTION EN AFRIQUE

En 2008, l'OCDE et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé un partenariat pour soutenir les gouvernements africains dans leurs efforts de lutte contre la corruption. L'Initiative aide les pays africains dans leur lutte contre la corruption d'agents publics dans les transactions commerciales, ainsi qu'à améliorer l'intégrité et la responsabilité des entreprises, tout en favorisant la croissance grâce à un environnement propice à attirer les investissements étrangers. Les objectifs généraux de l'Initiative sont d'accroître la capacité de lutte efficace contre la corruption, de soutenir les efforts internationaux de lutte contre la corruption, de renforcer l'intégrité des secteurs public et privé et de contribuer à une conduite des affaires transparente et responsable en Afrique.

Ces politiques et normes sont fondées sur les dispositions anti-corruption de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, la Convention des Nations-Unies contre la corruption et la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers.

Dans le cadre d'un engagement fort des pays africains, l'OCDE et la BAD travaillent ensemble pour concevoir et mettre en œuvre des mesures efficaces de lutte contre la corruption d'agents publics qui s'inspirent de ces instruments internationaux et régionaux. Grâce à la participation des entreprises et des industries africaines, ainsi que des décideurs politiques, l'Initiative se concentre également sur la fourniture d'un appui technique au secteur privé africain pour améliorer les normes d'intégrité et de responsabilité des entreprises. En effet, alors que les économies africaines sont parmi les plus dynamiques au monde, les niveaux de corruption perçus sur le continent entraînent les investissements étrangers et la capacité des entreprises à mener

des affaires équitablement et sur un pied d'égalité.

À la suite de l'adoption du Plan d'action de l'OCDE / BAD contre la corruption et l'intégrité des entreprises en 2011, les pays membres de l'Initiative ont demandé davantage d'outils pour aider à la mise en œuvre du Plan d'action grâce à des conseils pratiques sur les mesures préventives adaptées aux risques de corruption auxquels les entreprises africaines sont confrontées. Les pays membres ont également souligné la nécessité continue de sensibiliser le secteur privé aux mesures de conformité anti-corruption, celui-ci étant en grande partie composé de PME disposant de ressources et d'un accès à l'information limités.

DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

« La Convention des Nations Unies contre la corruption est l'un des principaux instruments dont nous disposons pour lutter contre ce fléau », a déclaré António Guterres, soulignant que le mécanisme d'évaluation par les pairs créé en application de la Convention, permettait de poser les fondements de la confiance et d'appliquer le principe de responsabilité. Le chef de l'ONU a aussi mis en exergue l'objectif de développement durable (ODD) numéro 16 et les cibles qui y sont associées, en tant que cadre d'action pour contrer la corruption.

« Nous pouvons informer les citoyens et leur donner les moyens d'agir, favoriser la transparence et renforcer la coopération internationale au service du recouvrement des avoirs volés », a appelé M. Guterres, qui estime que la lutte contre la corruption est une priorité « pour les millions de personnes qui se sont rendues aux urnes cette année partout dans le monde ».

LA CORRUPTION REPRÉSENTE LA « TRAHISON ULTIME » DE LA CONFIANCE DU PUBLIC |

Selon l'ONU, la corruption est criminelle, immorale et la trahison ultime de la confiance du public.

La corruption n'est pas seulement un crime mais aussi immorale et constitue la « trahison ultime » de la confiance du public, estime les nations unies qui appellent tout le monde à travailler ensemble et à éradiquer ce fléau mondial, sous toutes ses formes. Pour rappel, le secrétaire général António Guterres avait souligné qu'en pleine pandémie de Covid-19, la corruption s'avérait encore plus dommageable dans son impact sur les plus vulnérables. Il avait affirmé que « la réponse au virus crée de nouvelles possibilités d'exploiter la faiblesse des contrôles et le manque de transparence, détournant les fonds des personnes qui en ont le plus besoin. » La corruption durant une pandémie peut sérieusement compromettre la bonne gouvernance au niveau mondial et éloigner encore plus le monde de ses efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Il existe également des risques très directs pour la santé : « Des commerçants sans scrupules vendent des produits défectueux tels que des ventilateurs défectueux, des tests

mal réalisés ou des médicaments contrefaits », avait déclaré Guterres, notant que la collusion entre ceux qui contrôlent les chaînes d'approvisionnement a conduit à des hausses de prix scandaleuses, faussant le marché et privant de nombreuses personnes de traitements qui pourraient leur sauver la vie.

L'ONU continuera à donner la priorité à la transparence et à la responsabilité, dans le cadre et au-delà de la réponse à la Covid-19, s'est engagé le chef de l'ONU.

Le Secrétaire général a appelé les gouvernements à être prudents et à ne pas agir dans la précipitation, en veillant à contrôler les fournisseurs et à garantir des prix équitables pour les biens essentiels, car les chaînes d'approvisionnement continuent d'être mises à rude épreuve.

« Tout le monde est appelé à se mobiliser pour faire face aux actes de corruption et d'exploitation », avait-il plaidé.

« Nous devons travailler ensemble pour mettre un terme à ces vols et à cette exploitation en luttant contre les flux financiers illicites et les paradis fiscaux, en nous attaquant aux intérêts particuliers qui bénéficient du secret et de la corruption et en faisant preuve de la plus grande vigilance quant à la manière dont les ressources sont dépensées au niveau national », selon Guterres. Et d'ajouter : « nous devons créer sans délai des systèmes plus solides de responsabilité, de transparence et d'intégrité ».

TOUT LE MONDE A UN RÔLE À JOUER

Les nations unies appellent ainsi les gouvernements et les dirigeants à être transparents et responsables, et les entreprises à agir de manière responsable, soulignant l'importance d'un espace civique dynamique et d'un accès ouvert à l'information.

Les dénonciateurs qui dénoncent des actes répréhensibles doivent bénéficier de la protection juridique qu'ils méritent, en dénonçant la corruption.

« Les progrès technologiques peuvent contribuer à accroître la transparence et à mieux contrôler les achats de fournitures médicale », d'après le secrétaire général, ajoutant que les organes de lutte contre la corruption devraient être soutenus et habilités.

Le Secrétaire général a également exhorté les nations à utiliser un outil essentiel, fourni par l'ONU : adoptée par l'Assemblée générale en 2003, la Convention des Nations unies contre la corruption, entrée en vigueur en décembre 2005. Elle compte actuellement 187 États parties.

Il s'agit du seul instrument universel de lutte contre la corruption juridiquement contraignant. Son approche ambitieuse et le caractère obligatoire de nombre de ses dispositions en font un outil unique pour élaborer une réponse globale à la corruption.

À travers cinq domaines clés - mesures préventives, incrimination et répression, coopération internationale, recouvrement d'avoirs, assistance technique et échange d'informations - la convention couvre de nombreuses formes de corruption, telles que la corruption, le trafic d'influence, l'abus de fonctions et divers actes de corruption dans le secteur privé.

Synthèse Amel B.

UN NOUVEAU CAMOUFLET POUR LE MAKHZEN

Expiration de l'accord de pêche UE/Maroc

Après une rude bataille juridique menée par le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, la CJUE a rendu une décision en décembre 2016 qui a confirmé que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires "séparés" et "distincts".

Nouveau camouflet pour le régime du makhzen. Son accord de pêche avec l'union européenne, étendu illégalement au Sahara occidental occupé, a expiré, ce lundi sans négociations en vue pour un éventuel renouvellement, dans l'attente d'une décision finale de la Cour de justice européenne (CJUE) en fin d'année, entraînant une suspension de l'activité de la flotte européenne dans les eaux sahraouies, compte tenu du statut "distinct et séparé" de ce territoire, au grand dam du régime marocain. Après une rude bataille juridique menée par le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, la CJUE a rendu une décision en décembre 2016 qui a confirmé que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires "séparés" et "distincts".

Néanmoins, l'accord actuel entre les Vingt-Sept et le Maroc est entré en vigueur le 18 juillet 2019, permettant à 128 navires de l'Union européenne (UE) de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé, après une suspension de l'activité de cette flotte depuis

le 14 juillet 2018. En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année. En dépit du bénéfice récolté des activités halieutiques au Sahara occidental qui représente environ 63% du total des revenus marocains en 2020, pour le régime marocain, l'importance de ces stocks n'est pas de nature financière mais surtout "politique", estime l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW).

Selon des sources diplomatiques européennes, il n'y a actuellement aucune négociation entre les Etats de l'UE et le Maroc concernant l'accord de pêche et les déclarations allant dans le sens de l'impossibilité d'une prolongation du document ne cessent de se multiplier.

Ainsi, le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans



et à la Pêche, Virginijus Sinkevičius, a exprimé récemment la difficulté pour l'UE de prolonger cet accord, soulignant que les Vingt-Sept devaient attendre la décision de la CJUE, pour trancher.

Pour rappel, "la décision du Tribunal européen, qui avait annulé les accords de commerce et de pêche de l'UE avec le Maroc en septembre 2021, en raison de leur conclusion sans le consentement du peuple sahraoui, complique la situation générale".

En mars dernier, ce responsable avait invité les pays de l'UE à examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il serait "impossible d'éviter une interruption" des activités de pêche des navires européens dans les eaux du Sahara occidental occupé.

Au sein du Parlement européen, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et l'inclusion

des territoires sahraouis occupés dans la signature d'accords illégaux, réaffirmant leur engagement en faveur de la légalité internationale ainsi que leur soutien aux revendications historiques du peuple sahraoui pour la défense de ses droits.

En effet, le seul représentant légitime du peuple sahraoui a proposé lors d'une réunion historique tenue le 7 juillet à Las Palmas, aux îles Canaries, en Espagne, avec le secteur de la pêche canarien, le début de l'octroi de licences de pêche directe pour une période d'une année aux pêcheurs espagnols, quelques jours avant l'expiration dudit accord.

Après avoir discuté des scénarios attendus post-17 juillet, les pêcheurs canariens ont décrit l'offre d'octroi de licences faite par le Front Polisario pour pêcher dans les eaux du Sahara occidental comme "importante et intéressante", exprimant leur volonté d'explorer toutes les possibilités identifiées, afin de garantir une pêche légale dans les eaux territoriales sahraouies.

Le représentant du Front en Espagne, Abdallah El-Arabi, a d'ailleurs exprimé "la ferme volonté du Front Polisario de négocier tous les aspects liés à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, en tenant compte de l'existence du cadre juridique qui permet l'activité économique sur le terrain, malgré l'état d'occupation".

De son côté, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Gilles Devers, a expliqué que les licences de pêche qui seront fournies par le Front Polisario "maintiennent les quotas et toutes les normes qui ont été appliquées dans le cadre de l'accord avec le Maroc et garantissent la sécurité de ceux qui pêchent dans les eaux de la zone exclusive du Sahara occidental."

SAHARA OCCIDENTAL

Des élus italiens apportent leur soutien à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination

La cause sahraouie continue de susciter un élan de solidarité internationale. Des élus locaux italiens ont exprimé leur soutien à la juste lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance, a rapporté, samedi dernier. Le premier à exprimer son soutien est le président de la province de Mantoue, en Lombardie, Beniamino Morselli, lorsqu'il a reçu un groupe d'enfants sahraouis, en présence notamment de son adjointe, Barbara Chilesi et du représentant du Front Polisario dans la région, Omar Hasenna. A cette occasion, M. Morselli a réaffirmé "le soutien et la solidarité" de sa province à la juste cause du

peuple sahraoui. De leurs côtés, les jeunes invités sahraouis ont offert à l'élu local un drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Dans le même cadre, un autre groupe d'enfants sahraouis a été reçu par le maire de Dicomona, dans la ville de Florence, Stefano Paciadori, en présence de son adjointe, Giulia Fossi, et du représentant du Front Polisario dans la région de Toscane, Abdalahi Bouchiba.

Au cours de la réception, l'élu local a renouvelé son soutien à la lutte du peuple sahraoui, exprimant sa joie de voir ces enfants sahraouis devant lui. Le représentant du Front Polisario a remercié les auto-

rités de Dicomona et sa population pour "l'accueil chaleureux", soulignant que "le peuple sahraoui n'oubliera pas le soutien de cette commune aux peuples libres du monde dans leur lutte pour la liberté".

Dans le cadre du programme "Vacances en paix", un autre groupe de garçons et de filles sahraouis a été reçu par le Conseil municipal de la commune de Montespertoli, à Florence, qui leur a souhaité un excellent séjour et réaffirmé "son soutien et sa solidarité avec la juste cause du peuple sahraoui jusqu'à ce qu'il arrache son autodétermination et son indépendance."

Par Agence de presse sahraouie

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE, ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Tunisie et l'UE signent un "partenariat stratégique"

L'Union européenne et la Tunisie ont conclu, dimanche dernier, à Tunis un "partenariat stratégique". Le document en question porte sur cinq piliers : "la stabilité macro-économique, le commerce et les investissements, la transition énergétique verte, et l'immigration entre autres.

La Tunisie étant devenue une plaque tournante des candidats au départ vers l'Europe via la Méditerranée.

"Nous allons donc travailler avec la Tunisie sur un partenariat opérationnel de lutte contre la contrebande, nous allons également renforcer notre coordination sur les opérations de recherche et de sauvetage, et nous avons convenu de coopérer sur la gestion des frontières, la lutte contre la contrebande, le retour et le traitement des causes profondes dans le plein respect du droit international. Pour cela, nous mettrons à disposition plus de 100 millions d'euros de fonds européens", a déclaré Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne.

Ce soutien à la protection des frontières européennes contre les flux de migrants permet à Tunis de bénéficier de l'appui de l'Union européenne sur le plan macro-économique.

"Nous allons ouvrir une fenêtre Tunisie dans le programme Erasmus Plus d'une

valeur de 10 millions d'euros pour stimuler les échanges d'étudiants. Nous travaillons déjà sur plusieurs projets comme ELMED, le câble sous-marin reliant la Tunisie à l'Italie et fournissant de l'électricité à l'Europe. Nous investissons ici plus de 300 millions d'euros

dans ce projet et ce n'est qu'un début", a affirmé Ursula von der Leyen. L'UE a promis aussi une aide budgétaire directe de 150 millions d'euros en 2023 alors que la Tunisie, étranglée par une dette de 80% de son PIB, est à court de liquidités

Par Africanews

LIBYE

Reprise de la production sur deux gisements pétroliers majeurs

La production a repris sur deux gisements pétroliers majeurs en Libye, après une fermeture forcée jeudi dernier, par des personnes protestant contre l'interpellation d'un ancien ministre à son arrivée à Tripoli, a indiqué le ministère du Pétrole libyen dimanche. "Les opérations ont repris sur les gisements d'al-Charara (...) et al-Fil (...) après avoir été suspendues" jeudi, a annoncé le ministère du Pétrole et du gaz du gouvernement d'unité nationale dans un bref communiqué,

sans mentionner la cause de la fermeture. Dotée des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique, la Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, secouée par des divisions entre l'Est et l'Ouest du pays. Al-Charara, situé dans le sud-ouest de la Libye, est l'un des plus importants gisements du pays et produit en temps normal 315.000 barils par jour, sur une production nationale de plus de 1,2 million de barils par jour (contre 1,5 à 1,6 million

avant 2011). Il est géré par la société Akakus, codétenue par la Compagnie nationale de pétrole libyenne (NOC), l'Espagnol Repsol, le Français Total, l'Autrichien OMV et le Norvégien Statoil.

Le champ-Fil, situé dans le bassin de Morzouq à 750 kilomètres au sud-ouest de Tripoli, est géré par la coentreprise Mellitah Oil & Gas, entre la NOC et le géant italien Eni. Quelque 70.000 barils y sont produits quotidiennement en temps normal.

Par Agence

JEUX SPORTIFS ARABES

Grande réussite dans l'organisation

L'Algérie a de nouveau démontré à travers cette manifestation sa capacité à organiser de grands événements. Les nouvelles infrastructures sportives lui permettent également d'organiser des événements à l'échelle régionale et continentale et lui ouvrent la possibilité de tenir dans notre pays des événements mondiaux.

La 15ème édition des Jeux sportifs arabes "Algérie 2023" a pris fin samedi par une somptueuse cérémonie de clôture qui a rassemblé tous les athlètes ayant participé à l'animation de cette édition, les organisateurs, les bénévoles, des membres du gouvernement, des invités ainsi que les officiels du Haut Comité d'Organisation, et un très nombreux public enthousiaste. "Un succès total", tels ont été dans l'ensemble les commentaires des officiels et des chefs de délégations sportives sur l'organisation de cette édition, son encadrement et les efforts du Haut Comité d'Organisation de ces Jeux pour assurer un bon déroulement de toutes les épreuves qui se sont déroulées à Alger, Oran, Annaba, Constantine et Tipasa. L'Algérie, qui a abrité cette édition en sort encore grandie et confirme en même temps sa grande disponibilité à organiser de grands événements sportifs, continentaux ou régionaux, avec une grande maîtrise dans la gestion



humaine, organisationnelle et matérielle de tels tournois englobant plusieurs disciplines. Ces jeux arabes 2023 ont porté sur 20 disciplines qui se sont tenues dans cinq villes du pays, à travers de grandes infrastructures sportives modernes avec un très grand professionnalisme. Mieux, l'excellence des infrastructures sportives a grandement aidé les athlètes à se surpasser, et offrir le meilleur d'eux même à leurs pays respectifs. Mieux, l'excellence des infrastructures sportives a grandement aidé les athlètes à se surpasser, et offrir le meilleur d'eux même à leurs pays respectifs. C'est en mars dernier que le Bureau exécutif de l'Union des comités nationaux olympiques arabes (UANOC), réuni à Jeddah (Arabie Saoudite), avait annoncé l'attribution à l'Algérie de l'organisa-

tion des jeux panarabes 2023. Cette décision avait été prise à l'issue de la réunion du Comité exécutif de l'UANOC, tenue alors sous la présidence de l'Emir Abdul Aziz Bin Turki Al Faisal, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports et président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, et du président du Comité national olympique tunisien (CNOT), Mehrez Boussayene, en sa qualité de président de l'Union. La réussite des 15ème Jeux sportifs arabes est une grande première dans les annales du sport mondial, car cette édition dévolue à l'Algérie moins de quatre mois avant le début des compétitions (mars 2023) intervient après l'organisation parfaite à l'été 2022 des Jeux Méditerranéens d'Oran, le CHAN-2022 entre janvier et février 2023

et la CAN U17 en mai 2023, le tout en moins d'une année. Une prouesse organisationnelle rarissime qui mérite d'être relevée. Une fois encore, l'Algérie, avec une solide infrastructure sportive installée dans l'ensemble du pays, notamment de grands complexes sportifs dans les principales villes, confirme sa capacité et sa maîtrise dans l'organisation des grandes compétitions sportives internationales et sa réactivité lorsqu'il s'agit d'organiser de grandes joutes sportives en un court laps de temps. « Avec le sport on évolue, et à Alger on se rencontre », a été le slogan de ces Jeux dont la mascotte a été le guépard du Hoggar, que les scientifiques croyaient disparu. La réussite de ces 15èmes jeux panarabes en est un parfait exemple.

B.R

JSA-2023:

Record de médailles pour l'Algérie

Avec respectivement 6 et 11 médailles d'or, Amel Melih et Jaouad Syoud sont les deux athlètes les plus décorés des Jeux Sportifs Arabes 2023. Avec respectivement 6 et 11 médailles d'or, Amel Melih et Jaouad Syoud sont les deux athlètes les plus décorés des Jeux Sportifs Arabes 2023. Les 15èmes Jeux sportifs arabes 2023, auxquels ont participé plus de 1.900 compétiteurs, ont été dominés de bout en bout par les athlètes algériens, qui ont survolé cette édition, toutes compétitions confondues, organisée dans les meilleures conditions techniques, matérielles et d'hébergement par l'Algérie dans cinq des plus grandes villes touristiques du pays : Alger, Oran, Annaba, Constantine et Tipasa. C'est un beau palmarès que l'Algérie a réalisé à la fin de cette 15ème édition, marquée par la participation de l'ensemble des pays membres de la ligue arabe, et dont les athlètes ont été mis dans les meilleures dispositions sportives par une organisation parfaite des compétitions et d'hébergement des délégations sportives et des officiels des Comités nationaux olympiques des pays arabes. L'Algérie a ainsi glané 255 berloques dont 106 en vermeil, 77 en

argent et 72 en bronze. C'est la plus remarquable participation algérienne depuis 1965, date de l'entrée officielle de l'Algérie dans ces jeux arabes, lors de la 4e édition, organisée alors à Alexandrie (Egypte) en 1965. L'édition 2023, organisée par l'Algérie, aura été marquée par une éblouissante prestation des athlètes algériens, dont l'ensemble des disciplines, en individuel ou dans les sports collectifs. La Boxe, le Judo, l'athlétisme ou le cyclisme ont été les fers de lance de la participation algérienne, outre les autres disciplines comme l'haltérophilie ou le badminton, qui ont valu leur pesant de médailles d'or face à une rude concurrence. Au total, et après 15 éditions, l'Algérie a remporté 1.136 médailles, dont 361 en Or. Avant cette édition, le bilan de l'Algérie était de 881 médailles (255 or, 305 argent, 321 bronze) en huit participations aux Jeux Sportifs Arabes (JSA), 67 ans après la première édition qui s'était tenue en 1953 en Egypte. Avant le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962, l'Algérie avait été invitée, à titre symbolique, aux 2es Jeux de Beyrouth (Liban) Et ce n'est qu'après l'indépendance que le sport algérien marquera officiellement sa pré-

sence dans les joutes arabes, avec une première participation à l'occasion de la 4e édition de ces Jeux, tenue à Alexandrie en 1965 où elle a remporté cinq (05) médailles (02 argent et 03 bronze) et une honorable 8e place sur 13 pays classés. Au total, près de 1965 athlètes (messieurs et dames), représentant 21 pays, ont pris part à l'édition 2023 des Jeux sportifs arabes, organisés par l'Algérie dans cinq wilayas du pays. Avec 259 athlètes engagés, l'athlétisme a été la discipline sportive la mieux représentée dans ces Jeux, devant le football (184), l'escrime (110), la boxe (109), le volley-ball (107), le hand-ball (100), la lutte (99), le judo (96), le karaté (91), la voile (82), le cyclisme (80), le sport Boules (77), le tennis de table (75), le handisport (69), la natation (69), le handibasket (59), haltérophilie (65), les échecs (64), badminton (62), basket 3x3 (52), le goal-ball (29) et la gymnastique (27). L'Algérie a été le seul pays parmi les 21 pays participants à être présente dans l'ensemble des disciplines sportives, avec notamment un nombre record de 70 athlètes rien qu'en athlétisme.

APS

FOOT/CAN-2024 (DAMES): LES ALGÉRIENNES PRÉPARENT LE MATCH CONTRE LE SÉNÉGAL

La sélection algérienne (seniors/dames) de football a eu droit à un programme de préparation relativement chargé dimanche, en prévision de son deuxième match amical contre le Sénégal, prévu le mardi 18 juillet courant à Dakar, avec notamment deux séances d'entraînement et deux séances vidéo, selon la Fédération algérienne (FAF). "Après la première séance d'entraînement, effectuée à 9h30, les joueuses ont eu droit à deux séances d'analyse vidéo, à 11h30 et à 14h30, avant de redescendre sur le terrain, pour la deuxième séance d'entraînement du jour, programmée à 16h30" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. « La première séance vidéo a été projetée uniquement pour les joueuses de la défense, alors que la deuxième séance a été projetée uniquement pour celles du milieu de terrain » a-t-on détaillé de même source. La première joute amicale, disputée vendredi, s'était soldée par une victoire des Sénégalaises (3-1), et la sélection algérienne espère se rattraper lors de cette deuxième confrontation, qui s'inscrit dans le cadre de sa préparation en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, prévue en 2024 au Maroc. Une phase finale qui sera précédée des traditionnels tours éliminatoires, dont le premier consistera en une double confrontation contre l'Ouganda. Ce sera au mois de septembre prochain, avec un match aller qui aura lieu le 18 en déplacement, alors que le match retour est programmé le 26, en Algérie. En cas de qualification, les Algériennes seront opposées au vainqueur de la double confrontation entre le Burundi et l'Ethiopie. Il s'agit du premier stage à l'étranger pour le sélectionneur Farid Benstiti, depuis sa désignation à la tête de l'équipe nationale en décembre dernier, en remplacement de Radia Fertoul.

APS

HANDISPORT/PARA- ATHLÉTISME (MONDIAUX- 2023):

L'ALGÉRIENNE ISMAHANE BOUDJADAR

CHAMPIONNE DU MONDE
L'Algérienne Ismahane Boudjadar a été sacrée championne du monde du lancer de poids (F33), en remportant, samedi au stade de Charlety à Paris, la première place du concours comptant pour les Championnats du monde de para-athlétisme. Boudjadar a lancé son engin à 7,06m (nouveau record d'Afrique), lors de son sixième et dernier essai, devant l'Australienne Strong Maria (6,82m). La médaille de bronze est revenue à la Polonaise Oleksiuk Joanna (6,70m). L'athlète, toute heureuse, s'est dit "comblée de joie après ce sacre mondial récompensant tous les efforts consentis avec mon entraîneur pour atteindre cet objectif.

APS

ORAN : CLÔTURE DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

La 10^e édition du Salon national des Arts plastiques, qui a pris fin dimanche dernier à la maison de la Culture et des Arts Zed-dour-Brahim-Belkacem, a été clôturée par la réalisation de 25 tableaux d'art. Cette manifestation, organisée quatre jours durant à la maison de la Culture et des Arts sous le slogan "Oran, je t'ai dessinée avec une plume arabe" a été marquée par la réalisation de 25 tableaux sur divers sujets et techniques, à travers un atelier d'art organisé à cette occasion. Ces tableaux, qui traitent de sujets liés au slogan de l'atelier "Notre histoire avec une plume arabe", seront présentés au niveau de la galerie de la maison de la Culture par une pléiade de peintres participant à ce salon, qui a enregistré une participation notable de plus de 50 artistes plasticiens venus de différentes wilayas du pays. Ces œuvres, réalisées et encadrées par la commissaire du salon, Meriem Ghellai, mettent en exergue la beauté des paysages naturels, des sites historiques et archéologiques que l'Algérie recèle, avec des touches différentes, des techniques modernes et traditionnelles. Les participants ont indiqué à l'APS, en marge de cette manifestation, que ce rendez-vous culturel a été riche et varié, dans lequel ont pris part de nombreux professionnels de différentes écoles d'art comme Kour Nouredine et Taleb Mahmoud, permettant à la nouvelle génération d'échanger leurs expériences, notamment l'école artisanale. Ce salon national des Arts plastiques a été organisé par la maison de la culture et des arts sous l'égide de la direction du secteur d'Oran. Cette 10^e édition a coïncidé avec la 15^e édition des jeux sportifs arabes organisés en Algérie du 5 au 15 juillet et dont la capitale de l'Ouest algérien a accueilli une partie des compétitions.

R.C.

M. HADJ BAGHLI, ARCHITECTE, DESIGNER D'INTÉRIEUR ET PASSIONNÉ D'ART, S'EXPRIME SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Est-ce qu'il y a un marché de l'art ? Il y a deux mots déjà dans la phrase : marché et art. Il y a des productions artistiques. L'artiste peut être un sculpteur, un décorateur, il peut créer l'art conceptuel, ça peut être un designer objet, un designer mobilier, ça peut être aussi un designer voiture. Nous avons vu aujourd'hui une exposition de peinture. Une exposition de peinture a une particularité, c'est de l'art fondamental à 100% : la science n'a pas une entrée directe. Contrairement au designer d'objets ou de l'architecture ; c'est aujourd'hui une symbiose entre l'art proprement dit et la science. Donc, l'art de l'harmonie, de la couleur, l'art du mélange des choses et puis vous avez la science du matériau, la science de la production, etc... Aujourd'hui, comme il n'y a pas de marché de l'art, il n'y a pas, par exemple de marché de mobilier... Si on doit analyser aujourd'hui, un petit peu, ce qui se passe en production de mobilier en Algérie, il y a une importation en majorité de mobilier et aujourd'hui, avec la fermeture de importation, il y a de petits producteurs qui essayent de produire du design... Produire une chaise est très complexe. Il y a beaucoup de mimétisme. L'art, par principe, c'est de l'innovation. Aujourd'hui, dans les expositions, on voit beaucoup de mimétisme historique. On voit une répétition de l'impressionnisme, du cubisme, du réalisme ; on fait de l'art conceptuel mais, en réalité, ce sont des mouvements qui ont existé dans l'histoire de l'art. On est un pays en pleine construction ; l'artiste essaye d'abord de faire une reconstitution de l'art et puis, s'il a du talent, il va, non seulement faire comme ses maîtres, s'il est cubiste, il va maîtriser ce qu'a fait Picasso mais à un moment donné, il doit réinventer sa manière de sentir. Aujourd'hui, dans le monde pictural, il y a des producteurs de peinture, sculpture..., ce qui nous manque, c'est qu'il n'y a pas en face assez de critiques parce qu'on ne peut.

C.K.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE POPULAIRE :

La troupe palestinienne offre un spectacle mémorable

La deuxième soirée de la 13^e édition du Festival culturel international de danse populaire à Sidi Bel-Abbès s'est caractérisée samedi soir par une ambiance unique, créée par la troupe Feloudja des Arts populaires de Palestine, ovationnée par un public venu nombreux à la place du Millénium Mactaa2.

La deuxième soirée de la 13^e édition du Festival culturel international de danse populaire à Sidi Bel-Abbès s'est caractérisée samedi soir par une ambiance unique, créée par la troupe Feloudja des Arts populaires de Palestine, ovationnée par un public venu nombreux à la place du Millénium Mactaa2. La troupe Feloudja, qui représente la Palestine dans de nombreux festivals d'arts populaires, a montré des tableaux du folklore populaire palestinien sous les sons de la Debka, recréant le combat du peuple palestinien, et lesquels ont bouleversé l'assistance. La troupe palestinienne Feloudja, fondée en 1983 par le défunt Fethi Arafat en Egypte, a dessiné un tableau artistique reflétant la résistance et la lutte du peuple palestinien contre l'occupant israélien, faisant entonner les 20.000 spectateurs de la soirée en une seule voix : "Palestine Chouhada", "Nous sommes avec la Palestine". Le public présent, qui a réuni algériens et ressortissants palestiniens, a exprimé ses sentiments sincères envers la cause palestinienne et son soutien au peuple palestinien dans toutes les tribunes, vibrant au son de la chanson : "Je suis de sang palestinien", applaudie chaleureusement, notamment pour la mer-



veilleuse performance des danseurs vêtus d'habits traditionnels palestiniens, qui ont interprété la Debka. Par ailleurs, les membres de la troupe Feloudja des Arts populaires palestiniens, affiliée au Croissant rouge palestinien, qui est la première et la plus ancienne troupe palestinienne à présenter la Debka

et le folklore palestinien en Egypte, ont exprimé leur joie devant la forte présence du public algérien, solidaire avec la Palestine dans tous les domaines. La participation de cette troupe artistique à cette édition du festival culturel international de danse folklorique a permis de mettre à l'honneur le patrimoine artis-

tique et populaire ainsi que le folklore palestinien. Le festival est clôturé par deux spectacles artistiques, un du patrimoine algérien, auquel participent toutes les troupes nationales, et un autre du patrimoine mondial, qui est réalisé par des troupes étrangères et nationales.

APS

KENZA BOURENANE, ARTISTE-PEINTRE

« Mes préoccupations sont les mêmes que celles de tout être humain sur terre ».

● **L'Express : Quel a été votre parcours ?**

Kenza Bourenane : Après des études en gestion hôtelière et une licence en espagnol, je me tourne vers l'art, presque naturellement... Etant autodidacte, j'ai beaucoup cherché ma voie, beaucoup travaillé... Pour citer Nietzsche, « il n'y a pas de génie, le génie se forge d'après la société, et les besoins de la société ». Je suis mon parcours, gentiment et tranquillement. Je m'acclimate à mes états, à mes émotions et à mes questionnements, surtout... En fait, le parcours se fait à travers les thématiques que je traite au fur et à mesure. Ma première exposition date de 2013 ; j'expose à peu près tous les trois ans. Je suis plus ou moins présente avec une nouvelle thématique à chaque fois...

● **Comment vous est venue l'inspiration ?**

L'inspiration, c'est surtout

que je suis à un point A et je reste dans ce point A parce qu'il y a mes traditions, mon pays ; il y a tout ce qui est socio-culturel et politique qui va, à un moment donné, m'émouvoir... Vous montrez une grande sensibilité... (Rires)... C'est à vous de voir...

● **Des projets futurs ?**

A court terme, je suis là ! Vous savez, à long terme, on n'y est plus... Aujourd'hui, on ne fait plus ça. Depuis le Covid, on réfléchit ; on dit « El hamdoulah et que Dieu protège tout le monde ».

Propos recueillis par C.K.

« DIXART » : LE PUBLIC CONQUIS PAR UNE EXQUISE DÉCLINAISON DE COULEURS

Le vernissage de l'exposition collective "DixArt", regroupant les œuvres de dix artistes peintres, diplômés ou autodidactes, a été inauguré, samedi à Alger, devant un nombreux public, très curieux, et conquis par une exquise déclinaison de couleurs, où chaque peintre s'est exprimé, selon sa sensibilité et selon le message qu'il voulait transmettre. Il régnait une belle ambiance, samedi, en fin d'après-midi, au vernissage d'une pléiade d'artistes, qui se sont réunis lors d'une série de rencontres organisées jusqu'au 31 juillet à la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth (O.R.E.F.), en célébra-

tion du 61^e anniversaire du Recouvrement de la Souveraineté Nationale. Ainsi, « DixArt » est un des volets de cet événement culturel. Inaugurant cette manifestation festive, une performance artistique, alliant la chanson à la chorégraphie, menée par le duo Karima Naït chanteuse, danseuse et Abdessamed Seddouki, danseur, a été déroulée - dans une fusion des arts inédite - qui a ravi l'assistance. L'espace de la galerie « Frantz-Fanon » s'est ouvert ensuite aux œuvres des dix artistes, Samia Cheloufi, Hacène Drici, Mohamed Demis, Maamar Guerziz, Aghiles Issiakhem, Kenza Bourenane, Mohamed Boucetta, Chraïtia Seif Eddine, Khaldoun Khreddine et Amel Kamila Hamidou, créateurs d'une trentaine de toiles de différentes écoles artistiques, réalisées dans des formats différents et des savoirs-faire personnels.

C. K.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla

Daïra de Ain Defla

Commune de Ain Defla

NIF: 098544010036730

Avis d'annulation de procédure et d'attribution provisoire du marché

Conformément au disposition, des articles n° 73 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le président de la commune de Ain Defla wilaya de Ain Defla, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/2023 du 02/04/2023, paru dans les journaux nationaux : El diar El djezeyria et l'Express le 09/04/2023, et l'attribution provisoire parue dans les journaux nationaux : El diar El djezeyria et l'Express le 08/05/2023; relative à l'opération : **Réalisation d'un marché hebdomadaire à l'entrée ouest de la ville d'Ain Defla (zone de Bouzaher)**

Lot N°04 : REALISATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, BLOC SANITAIRE, CAFETERIA, RESTAURANT

que la procédure et l'attribution provisoire du marché public sont annulées.

L'EXPRESS DU 18/07/2023

ANEP : N° 2316017780

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population De la Wilaya de Tamanrasset

Matricule Fiscal 4080160000110209

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise (EURL OGT) Immatriculation Fiscale N° 001701019004556, représentée par **Oulhadj Khalil**, sise à : **Cité el moustakbale-Adrar**, Titulaire de marché N° 02/2023 du 01/03/2023, portant; **lot**

N° : **01 Réhabilitation de polyclinique Sersouf**, Est mise en demeure dans un délai de Huit (08) Jours à compter de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivants :

- Vu L'absence totale de votre entreprise sur les lieux chantier

- Considérant la cadence des travaux qui demeure toujours insuffisante, et que l'entreprise n'a pris aucune mesure pour la relance effective du projet.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 18/07/2023

ANEP : N° 2316017884

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya Djelfa
Daïra Ain oussera
Commune Ain oussera
NIF de la commune : 0967.1731.90565 13

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 05/2023

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public- Le président de L'APC de la commune d'Ain oussera, lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

- Acquisition de cahiers et de tiroirs pour les écoles primaires.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : La soumission est ouverte aux entreprises qui répondent aux conditions suivantes :

- * Registre commerce au gros légalisé de CNRC, moins des 03 mois.
- * Capacités financières: les bilans au minimum de chiffre d'affaire moyen durant l'ensemble des années (2015-2015-2020-2021-2022) supérieures ou égales 10.000.000.00 DA.
- * Au moins un Camion de 2.5 tonnes ou véhicule utilitaire.

Les sociétés intéressées par le présent avis et répondant à la condition d'éligibilité peuvent retirer le cahier de charge auprès du Bureau des marchés de L'APC D'AIN OUSSERA, contre paiement de la somme de 7.000.00 DA frais de participation. Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires légalisées en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat particulier de la commune d'Ain oussera.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **10 jours** à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre 08:00h à 12:00h.

Les offres doivent être contenues dans trois(03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » offre technique » ou « offre financière » selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne portant que la mention suivante:

A Monsieur le président de l'APC de la commune d'Ain oussera
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: /2023
Projet:

« à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit :

1/Dossier de candidature:

- 1-Déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée
- 2-Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée
- 3- copie de registre commerce au gros légalisé de commerce, moins des 03 mois.
- 4- Numéros d'identification fiscal (NIF).
- 5- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022.
- 6- extrait de rôle assis en cours de validité assis ou futur (copie).
- 7- Mise à jour de la (CASNOS + CNAS) copie et en cours à la date d'ouverture des plis.
- 8- Numéro d'identification statistique (NIS).
- 9- Copie de statut de l'entreprise.
- 10- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 11- Une copie de la dépendance de certificat d'entreprise.
- 12- Capacités financières: les bilans au minimum de chiffre d'affaire moyen durant l'ensemble des années (2015-2015-2020-2021-2022) supérieures ou égales 10.000.000.00 DA.
- 13- Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.
- 14- Certificat de qualité délivré par le ministère de commerce.

2/Offre technique:

- 1- Déclaration à soumettre dûment remplie, datée et signée.
- 2- Mémoire technique justificatif.
- 3- Cahier des charges (signé et paraphé) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/Offre financière

- 1- la lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- 2- le détail estimatif et quantitatif.
- 3- le bordereau des prix unitaire.
- 4- Règle de paiement droit participation.

N.B : Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 100 jours à partir de la date la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux, il sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège principal de la commune de Ain oussera quartier Mohamed saïf, en cas où la journée d'ouverture coïncide avec une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant et la même heure.

L'EXPRESS DU 18/07/2023

ANEP : N° 2316017769

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces
publicitaires, anniversaires,
félicitations...

Contactez le service pub au
numéro de **téléphone/ fax :**
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub :
sis à la maison de la presse
**Abdelkader Safir, 02 Rue Farid
Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Corée du Sud, Italie, Etats-Unis ... des dizaines de morts liés aux pluies et aux sécheresses extrêmes partout dans le monde

Ces températures extrêmes ainsi que ces vagues de pluies diluviennes vont s'intensifier dans les années à venir si les pays ne réduisent pas leurs émissions carbone, avertissent les experts.

En Corée du Sud, les vagues de pluies torrentielles qui s'abattent sur le pays depuis plusieurs jours, accompagnées de glissements de terrain ont fait une quarantaine de morts et plus d'une vingtaine de personnes disparues. Une situation qui a poussé le président sud-coréen à s'engager à "complètement revoir" l'approche de son pays face aux phénomènes météorologiques extrêmes liés au dérèglement climatique. Le bilan alourdi est en grande partie dû à des glissements de terrain ou des chutes dans des retenues d'eau. Pour l'heure, la région la plus touchée est la province de Gyeongsang du Nord où une rivière a débordé. L'intensité des pluies a été telle que l'alerte n'a pas pu être donnée à temps et de nombreuses personnes se sont retrouvées bloquées. Il faut savoir que la Corée du Sud est

actuellement en pleine mousson d'été et les fortes pluies qui se sont abattues ces quatre derniers jours ont provoqué des inondations et des glissements de terrain de grande ampleur. Des rivières sont sorties de leurs lits, des barrages ont débordé et de nouvelles pluies sont prévues cette semaine. Les changements climatiques bouleversent toutes les régions du monde en ce mois de juillet. Une intensité des pluies sans précédent, est enregistrée faisant écho aux prévisions des climatologues sur une intensification des événements climatiques dans l'ensemble des régions du globe. En Europe mais aussi aux Etats-Unis ou en Chine, se sont des vagues de sécheresses intenses qui sont ressenties. L'Italie, du nord au sud, doit connaître une vague de chaleur, avec des records histo-



riques de températures attendus dans les prochains jours. 16 villes seront en alerte rouge sur l'ensemble du pays, depuis dimanche. De l'autre côté du globe, aux Etats-Unis, les pompiers américains

luttaient vendredi dernier contre des incendies très violents dans le désert californien de la Vallée de la Mort. Pour le climatologue Daniel Swain, de l'université de Californie à Los Angeles, le mercure sur place pourrait égaler

voire dépasser la température de l'air la plus haute jamais mesurée de façon fiable sur Terre, soit 54,4°C enregistrés au même endroit en 2020 et 2021, selon plusieurs experts. Même températures élevées en Chine, au Japon ou encore en Afrique du Sud où le mercure dépasse partout les 40°C. Selon l'ONU le monde a connu sa semaine la plus chaude jamais enregistrée début juillet. Pour rappel, ces températures extrêmes ainsi que ces vagues de pluies vont s'intensifier dans les années à venir si les pays ne réduisent pas leurs émissions carbone. Le monde connaît déjà un réchauffement proche de 1,2°C par rapport à l'ère préindustrielle sous l'effet de l'activité humaine, essentiellement l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz).

Synthèse R.N. et Agence

POUR ÉTUDIER LES CONSÉQUENCES DE LA GRAVITÉ SUR LE CORPS HUMAIN

Les Chinois envoient des poissons dans l'espace

Pour étudier les conséquences de la gravité sur le corps humain, les scientifiques se servent aussi de plus petits vertébrés que nous... comme les poissons. C'est pourquoi une mission chinoise va en emporter quelques-uns avec elle en orbite. Des poissons vont être envoyés en orbite autour de la Terre, plus précisément dans la station spatiale Tiangong, ont annoncé l'agence de presse du gouvernement chinois, mardi 11 juillet. Ils vont participer à des études scientifiques menées par les taïkonautes, qui ont pour but de protéger les hommes et les femmes envoyés dans l'espace des effets de l'apesanteur.

Pour mener ces recherches, les chercheurs vont envoyer non pas des poissons rouges (qui ne

sont pas très résistants), mais des poissons-zèbres, souvent utilisés en science pour leur étonnante proximité génétique avec les humains.

Le but est d'observer "comment eux et d'autres micro-organismes interagissent à l'intérieur d'un petit écosystème fermé", mais surtout d'étudier "la perte de densité osseuse chez les astronautes" à cause de la microgravité dans l'espace.

L'idée est de savoir si de futures missions dans l'espace lointain, lors desquelles les astronautes devront passer longtemps dans ces conditions d'absence ou presque de gravité, pourraient avoir des conséquences physiologiques potentiellement graves pour leur santé. Aujourd'hui, les astronautes comme Thomas Pesquet

ou Claudie Haigneré passent en général six mois à bord de la Station spatiale internationale.

En effet, une étude réalisée en 2016 dans l'ISS et publiée dans Scientific Reports par l'Agence spatiale japonaise révélait que des poissons envoyés dans l'espace (des petits médaka) s'en sortaient beaucoup moins bien que les humains là-haut, et commençaient à perdre de la densité osseuse presque immédiatement.

Des résultats alarmants, alors que d'autres études avaient évalué à une vingtaine de jours ces conséquences sur les humains.

Ce n'est donc pas la première fois que des poissons sont envoyés dans l'espace. La première fois, c'était en 1973 : des choquemorts, petits poissons

des marais salés de l'Atlantique, ont fait l'objet d'expérience au Skylab, un laboratoire scientifique de la NASA qui tournait à l'époque autour de la Terre. Le but était tout simplement de savoir comment un poisson répondait à un environnement en apesanteur.

Car si les humains ne se déplacent qu'en 2D sur Terre, à cause de la gravité qui clouent leurs pieds au sol, les poissons peuvent de mouvoir en trois dimensions dans l'eau. Les astronautes subissent, au début de leur mission, une version spatiale du mal de mer, qui donne envie de vomir, du fait de la perte des repères. Mais alors, comment allaient réagir ces petits vertébrés ?

Car eux aussi se servent de la gravité pour se positionner

dans l'espace et connaître leur direction. Dès le décollage, les astronautes ont remarqué que les poissons, en réaction à ce nouvel environnement, commençaient à faire des loopings, et tournaient dans une boucle, comme les aiguilles d'une montre.

Mais plus les jours avançaient, plus les poissons s'orientaient grâce à la lumière artificielle du Skylab : car la lumière, qui dans la nature provient du soleil, ne brille jamais au fond de l'océan, donc indique toujours le haut. En revanche, lorsque des poissons sont nés dans l'espace, ils se sont tout de suite adaptés à leur environnement en microgravité, en s'orientant seulement grâce à la lumière, comme leurs aînés.

Par Revue scientifique

C'EST LE PREMIER PAYS D'EUROPE À REJOINDRE CET ACCORD

Le Royaume-Uni signe son adhésion au partenariat de libre-échange transpacifique

Le gouvernement britannique a annoncé la signature, ce dimanche 16 juillet, en Nouvelle-Zélande, de son adhésion au partenariat de libre-échange transpacifique, son accord commercial le plus important depuis le Brexit mais relativisé par les économistes.

Le CPTPP (pour « Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership ») comptera ainsi douze pays, pour un produit intérieur brut (PIB) de 12 000 milliards de livres sterling (14 000 milliards d'euros), selon un communiqué du ministère du commerce britannique. Le bloc regroupe 500 millions d'habitants et 15 % du

PIB mondial avec le Royaume-Uni.

L'adhésion signée, le gouvernement britannique devra le ratifier, ce qui impliquera une étape parlementaire, pendant que les autres pays adhérents poursuivront leur propre processus législatif, selon le communiqué. Citée dans ce communiqué, la ministre du commerce, Kemi Badenoch, a mis en avant les « milliards de livres sterling d'échanges supplémentaires » pour les entreprises britanniques.

Sur la chaîne Sky News dimanche, elle a estimé : « [L'adhésion de Londres au CPTPP montre que] nous ne sommes

pas isolés [que] le Royaume-Uni regarde vers l'extérieur ». « Nous avons un siège dans la région du monde qui a la croissance la plus rapide », a-t-elle affirmé.

Le Royaume-Uni est le premier pays d'Europe à rejoindre l'accord de partenariat transpacifique (CPTPP).

Lors de l'annonce, à la fin de mars, de l'accord pour rejoindre le CPTPP, le gouvernement britannique avait mis en avant le fait que l'apport pour l'économie britannique atteindrait 1,8 milliard de livres sterling (2,45 milliards d'euros). Dans un document publié en juin 2021, l'exécutif estimait les retombées

à 0,08 % de son PIB.

Depuis sa sortie effective de l'Union européenne (UE) et du marché unique européen au 1er janvier 2021, le Royaume-Uni cherche à nouer des accords commerciaux tous azimuts pour doper son commerce international.

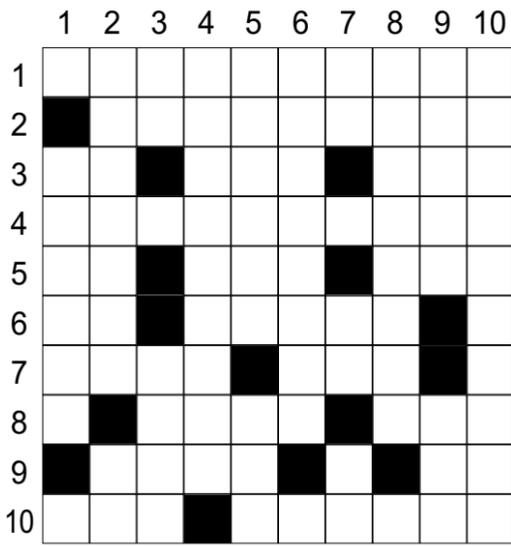
Londres a notamment conclu des traités commerciaux avec l'UE et d'autres Etats européens, mais aussi avec des pays plus lointains comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou Singapour. Des discussions sont en cours avec l'Inde ou le Canada.

En revanche, l'accord tant espéré avec les Etats-Unis se fait attendre, Kemi Badenoch recon-

naissant que les chances d'y parvenir sont « très faibles ». « Les Etats-Unis ne concluent aucun accord de libre-échange avec aucun pays », mais « tout dépend de l'administration » américaine, a poursuivi la ministre sur Sky News, « différents présidents ont différentes priorités ».

Là où les défenseurs du Brexit soulignent que celui-ci permet à Londres de conclure des accords de libre-échange de manière indépendante, ses opposants objectent que le Royaume-Uni peinera à compenser les dégâts issus de la sortie de l'UE.

Par Le Monde avec AFP



Horizontalement

1- Dernières nouvelles. 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté. 5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu. 7- Avant oui-oui - Acquiescement. 8- Pays d'Asie - Accueille les œufs. 9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familières.

Verticalement

1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression. 7- A la mode - Pour un pote - A payer. 8- Comme le Dalai Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau. 10- Danses espagnoles.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Vidéo-cassette Vidécassette Vidéocassette Vidéaucassette	Typographe Typographe Typographe Typographe
Mignar Minward Mignard Mygnard	Panonceau Pannonceau Panoncau Pananceau

BRONZÉ SPORT DE MUSCLÉ	TEL UN CRI AIGU BORNÉES	MEMBRE SUPÉRIEUR BELLES SAISONS	LÉGUME DE POPEYE D'ACCORD !	AFFÛTÉS	BOIT LENTEMENT REVÊTE- MENT DE SOL	CHOISI PAR VOTE
DANSE GRECQUE GRANDS- MÈRES	DANSEUSE DE REVUE DON CHARITABLE	NOURRICE RESTITUE	MAUVAIS BATEAU ASSEMBLÉE D'ÉLUS	SUPPRI- MÉES DÉFINITIVE- MENT	MOT DE LIAISON ÉLUE DE CALENDRIER	
LOGIS D'OISEAUX CRÂNE	PAYSANS MÉDIÉVAUX GRANDE LARGESSE	PROCRÉÉS LAISSER- ALLER	DEVANT L'ANNÉE PRODUIT UN EFFET	ATTRAPÉE NETTOYAGE DES ARBRES	EN BOURGOGNE TRACES DE ROUES	RAVAGÉES
TE TROUVES AVANT NOUS	MOT D'ENFANT ADMIRA- TEURS	ELLE FAIT LA BOMBE SOMBRE	GRAIN DE GLACE RÉSIDU DU CAFÉ	MOT DE BÉBÉ À L'ÉCART	FAÇONNÉES	
ESPRIT REBELLE ÉPARGNE	COLÈRE D'AUTREFOIS DE MÊME VALEUR	FIT MONTER LIEU DE BAIGNADE	APPOSES TON NOM	PRIS FERMEMENT PLANS D'EAU		
FLAMAND	ET LE RESTE ATTACHA	RETRAITE DE CONCIERGE ALCOOL ANGLAIS	PASSAGE COUVERT VERSION ORIGINALE	MARCHERA		
DÉMENTIT RÉPAN- DIIONS	DÉFAUT GRAVE	LONGUE PÉRIODE	ABÎMAS			

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Séducteur

ANGIOME	GONDOLE	PARESSEUSE
BRIMADE	GRAVE	POITRAIL
BROYEUR	GRISERIE	POUDREUSE
CACHOU	HARENG	RAVI
CALE	ISOCLINALE	RELAXE
COULOIR	JONGLEUSE	RÉPÉTITIVE
ELECTRIQUE	LAPINE	ROSERAIE
EMBOUT	LUMINEUSE	ROSTRE
EMPRUNT	MANIGANCE	SAISON
ERREUR	MÉDIÉVALE	SÉDATIVE
EUPHORIE	MÉDINA	SUBJECTIF
EVACUER	MINUSCULE	SUCRERIE
FEUTRINE	NOUAKCHOTT	THERMIQUE
FLAMBER	OCCUPATION	THROMBINE
FORCER	OPÉRATRICE	UNITAIRE
FRETIN	OULEMA	UPPERCUT
GÉNIAL	PARADE	VARIANCE
GLOBULE	PARENCHYME	VOULU

P E S U E R R D U O P S U B J E C T I F
 A M E D I E V A L E J O N G L E U S E O
 R U F D G O S H E T G O U E R E L P S U
 E N O E U O A A U L C L M L V A O A U A
 S I B L U R N C I C E B O A E I V G C K
 S T U R E T R D U S O C C B T M R E R C
 E A E N O E R P O U O U T R U I A R E H
 U I G R P Y A I T L E N A R S L E N R O
 S R P P R T E U N R E I G E I C E E I T
 E E U A I E O U R E L T R E R Q L J E T
 R E U O R H U E R E E I N O N A U T E O
 E C N E C E B R V E E I F U N I H E I P
 P N R A D M N I N E M A R I R E A E A E
 E A C I A A T C N I N O L O R P X L R R
 T I R L O A M I H I T C I M H A M O E A
 I R F A D L P I D Y O E I G L P S E S T
 T A A E D A U E R S M Q R E N T U A O R
 I V S V L E M O I B U E R F R A N E R I
 V M A N I G A N C E E S U E N I M U L C
 E T H R O M B I N E E L U C S U N I M E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
 BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VAN-DALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRASBOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - E AU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.

VERTICALEMENT
 DEMANDEURS - AROMATE - CONE - MOUSQUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBBIERS - ARES - CROUTON - AEREES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
 1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX. 3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVÉE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEREE.

VERTICALEMENT
 1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON. 3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE. 8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE. 10- EXECUTE.

4x4 Dinosaur - Eglantier
 Missionnaire - Extincteur

BIFFE-TOUT : HO CHI MINH

UN ÉNORME FEU DE FORÊT MAÎTRISÉ

Le pire a été évité de justesse dimanche soir à Bouira lorsqu'un énorme feu de forêt s'est déclaré dans le massif montagneux du Djurdjura près de la commune de Saharidj. L'incendie a été signalé vers 18h près du village Tiaassassine, selon la Protection civile

locale qui, alertée, a mobilisé de gros moyens humains et matériels afin d'en venir à bout. Des gardes forestiers et de l'Armée nationale populaire (ANP), appuyés par des citoyens, ont été également appelés en renfort, outre la colonne mobile

de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Deux avions bombardiers d'eau ont été également mobilisés. Il aura fallu combattre les flammes durant toute la nuit de dimanche à lundi pour avoir enfin maîtrisé l'incendie, complètement circonscrit ce lundi matin.



Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:48	12:54	16:43	20:04	21:45

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 JUILLET 2023 // N°600 // PRIX 20 DA

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

140 enfants vont passer les vacances d'été à Boumerdès

Un groupe composé de 140 enfants de la communauté algérienne établie en France est arrivé dimanche soir au camp de vacances pour jeunes à Zemmouri El Bahri (est de Boumerdès) pour passer leurs vacances d'été pour une durée de 10 jours.

Ces enfants, âgés de 8 à 14 ans, font partie d'un groupe composé de 900 enfants qui sont accueillis progressivement au niveau de différentes wilayas côtières du pays cet été, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie d'accueil de ce groupe d'enfants s'est déroulée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, aux environs de 22h00 hier soir, en présence des autorités de wilaya et des représentants du



ministère de la Jeunesse et des Sports. Le groupe a ensuite été accompagné jusqu'au lieu de leur résidence au camp de jeunes de Zemmouri El Bahri, situé près de la plage, a déclaré lundi à l'APS

le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Chafi Ahmed. Le même responsable a, également, souligné la mobilisation de tous les moyens à même d'assurer le confort des enfants de la

communauté algérienne à l'étranger, afin de leur permettre de découvrir les potentialités touristiques de la wilaya, en sus de la préparation d'un programme riche en différentes festivités au profit des enfants. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'accueil organisée en leur honneur au camp de Zemmouri dans une ambiance festive, nombre d'enfants de notre communauté, à l'instar de Naela (10 ans) et Lamia (12 ans), ont exprimé « leur vive joie » de se trouver dans leur pays d'origine pour passer les vacances d'été. Ils ont exprimé, à ce propos, leur fierté et leur grande joie de pouvoir renforcer les liens fraternels avec leurs pairs, souhaitant voir cette expérience inclure un plus grand nombre d'enfants de la communauté algérienne à l'étranger qui aspirent à visiter leur mère patrie.

APS

ARABIE SAOUDITE

AL-AHLI PROPOSE 20 MILLIONS D'EUROS À MAN CITY POUR MAHREZ

Le club d'Al-Ahli Djeddah, promu en division 1 saoudienne de football, a fait une offre de 20 millions d'euros à Manchester City pour bénéficier des services de l'ailier international algérien Riyad Mahrez, rapporte le site Foot Mercato. Auteur de 15 buts et 13 passes décisives durant la saison 2022-2023, le capitaine de l'équipe nationale (83 sélections, 30 buts) est annoncé dans le viseur d'Al-Ahli depuis plusieurs jours. Le club saoudien, où évolue l'ancien international algérien Ryad Boudebouz, veut en faire sa star, et serait prêt à lui offrir un contrat de quatre ans, précise la même source. Lundi, la presse saoudienne a indiqué que Mahrez devrait rallier ce lundi Dubaï pour passer sa visite médicale d'usage avant de s'engager avec le club « Blanc et Vert ». Toutefois,

du côté des « Citizens », l'entraîneur espagnol Pep Guardiola s'est opposé au départ du joueur algérien d'autant que le Portugais Bernardo Silva dispose déjà d'un bon de sortie et il est impossible pour lui de libérer deux joueurs qui évoluent presque au même poste et qui ont du poids dans l'équipe lors d'un même mercato. Mahrez (32 ans) avait rejoint le club manchesterien en 2018 pour un contrat de cinq saisons, en provenance de Leicester City contre un chèque de 68 millions d'euros. En juillet 2022, l'ancien havrais avait prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2025. En cinq saisons, Mahrez a marqué 78 buts en 236 matchs disputés avec les « Citizens », toutes compétitions confondues.

R.S.

MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

71 000 citoyens reçus au premier semestre 2023

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, a fait savoir, hier, que plus de 71 000 citoyens ont été reçus par la médiation durant le premier semestre de cette année, alors que 56% des doléances déposées au niveau de cette instance ont été prises en charge. Intervenant lors d'une rencontre de coordination avec les représentants de plusieurs départements ministériels, Ammour a notamment insisté sur la nécessité de renforcer l'outil numérique afin de rendre l'intervention de la médiation plus efficace, plus rapide et moins dépendante des procédures bureaucratiques, rappelant que pas moins de 62 000 requêtes ont été reçues en 2022. La rencontre a vu la participation de la ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Benmouloud, de la présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, ainsi que du président du Conseil national des droits de l'homme, Abdelmadjid Zaâlani, et

du président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui. Tous les intervenants ont particulièrement relevé l'intérêt d'aller vers une plus large numérisation du travail de coordination qui se fait entre les différents ministères pour la prise en charge des requêtes des citoyens et leurs doléances. Le médiateur de la République a, à ce propos, indiqué que son organisme cherche à «faire de la numérisation un mécanisme d'adaptation urgente avec diverses institutions pour répondre à tous les problèmes soulevés par les citoyens, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à recouvrer la confiance du citoyen». Il a fait savoir que la médiation s'apprête à lancer une application électronique pour les citoyens résidant à l'étranger, leur permettant de déposer leurs requêtes à distance et de s'entretenir en visioconférence avec des responsables.

R.N.

BACCALAURÉAT 2023 : TAUX DE RÉUSSITE NATIONAL DE 50,63%

LES ÉLÈVES DES CLASSES DE MATHÉMATIQUES EN HAUT DU TABLEAU

Le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session juin 2023) au niveau national a atteint 50,63%, a annoncé hier le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed. Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère, M. Belaabed a fait savoir que "la moyenne d'admission a été fixée cette année à 10/20", jugeant le taux de réussite national "bon et très raisonnable". Par ailleurs, le ministre a révélé que 1 415 bacheliers avaient obtenu une moyenne égale ou supérieure à 18/20 et 16.671 bacheliers une moyenne entre 16/20 et 17,99/20. M. Belaabed a également relevé "un recul sans précédent" des cas de fraude enregistrés cette année aux épreuves du Baccalauréat, dont le taux ne dépasse pas 0,40%, estimant que ce phénomène "va bientôt disparaître" dans le secteur de l'Éducation. Le phénomène de la fraude au Bac a connu "un recul net et sans précédent" comparativement aux dernières années, et ce, grâce à l'"application rigoureuse" de la loi promulguée en 2020 relative à la lutte contre ce phénomène, a estimé le ministre. Les élèves des classes de mathématiques figurent en haut du tableau, avec un taux de réussite avoisinant les 80%. Pour la session 2023, il n'y a pas de bacheliers admis avec une moyenne inférieure à 10/20. En 2022, le taux de réussite au Bac était de 58,75 % contre 61,17 % en 2021, 55,30 % en 2020 et 54,56 % en 2019, 55,88 % en 2018, 56,07 % en 2017 et 49,79 % en 2016.

Y.B.

Félicitations

Imen Brahmi

a passé et réussi son Bac, session 2023. Elle décroche ainsi un « billet » pour l'Université. Ses parents, ses proches et ses amis lui adressent leurs félicitations. Et ils lui souhaitent un plein succès pour l'avenir.